

Evaluation du Contrat Local de Santé des Territoires Ruraux de l'Orléanais (2018-2021)



Table des matières

Présentation du Contrat Local de Santé.....	4
Le territoire d'intervention du CLS	4
Synthèse du diagnostic santé de l'Observatoire Régional de la Santé.....	5
Historique du CLS.....	6
Les axes stratégiques et le programme d'action.....	7
La gouvernance.....	11
Les Comités Techniques (COTECH).....	11
Les Comité de Pilotage (COFIL)	11
La commission santé du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.....	12
La communication sur le CLS.....	13
Evaluation des actions	14
Axe 1 « Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins »	14
Fiche 1 « Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé »	14
Axe 1 « Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins »	26
Fiche 2 « Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé »	26
Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Personnes âgées ».....	35
Fiche 3 « Favoriser le lien social des personnes âgées ».....	35
Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Personnes âgées ».....	36
Fiche 4 « Limiter les situations de ruptures de parcours »	36
Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Santé Mentale »	41
Fiche 5 « Prévenir les ruptures de parcours en Santé Mentale »	41
Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Santé Mentale »	42
Fiche 6 « Lutter contre la stigmatisation relative aux troubles psychiques »	42
Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ».....	48
Fiche 7 « Renforcer la coordination et le travail en partenariat entre les professionnels du territoire »	48
Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ».....	49
Fiche 8 « Développer les actions en faveur de la sécurité routière »	49
Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ».....	50

Fiche 9 « Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé »	50
Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ».....	65
Fiche 10 « Prévenir la perte d'autonomie par le développement de l'activité physique adaptée chez la personne âgée »	65
Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé ».....	66
Fiche 11 « Développer la pratique du Sport-Santé-bien-être »	66
Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé ».....	67
Fiche 12 « Promouvoir la santé environnementale dans les politiques territoriales ».....	67
Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé ».....	68
Fiche 13 « Améliorer la qualité de l'air dans les lieux fréquentés par les jeunes enfants »	68
Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé ».....	69
Fiche 14 « Améliorer la qualité de l'air dans les lieux fréquentés par les jeunes enfants »	69
Chiffres clés	71
Synthèse	72
Annexes	73

Présentation du Contrat Local de Santé

Le territoire d'intervention du CLS

Les Territoires Ruraux de l'Orléanais sont issus de l'entente pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé commun, entre :

- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (3 Communautés de Communes, dont 49 communes)
- Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce (2 Communautés de Communes dont 48 communes)
- La Communauté de Communes des Portes de Sologne (7 communes)

Situés tout autour de la Métropole Orléanaise, les Territoires Ruraux de l'Orléanais se composent de **104 communes** (30% des communes du Loiret) dont 4 communes font partie du Loir et Cher.

Ces territoires, à la fois périurbains et ruraux, ont une proximité Orléanaise qui est perçue comme un atout mais induit une relative **dépendance des services de la métropole**. La **croissance de la population est soutenue** et les **moins de 20 ans représentent 25% de la population**.



Synthèse du diagnostic santé de l'Observatoire Régional de la Santé

Le Diagnostic Local de Santé a été élaboré en Octobre 2017 par l'Observatoire Régional de la Santé.

Le territoire se veut dynamique d'un point de vue démographique, accueillant des familles avec enfants, ce qui en fait un territoire plus jeune. Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux est moindre que celle du Loiret ou de la Région Centre Val de Loire.

Quelques points de vigilances caractérisés par des zones sensibles en termes de qualité de l'air extérieur ont été soulignés en Beauce notamment. Une densité médicale fortement en dessous des moyennes départementale, régionale et nationale, puisque le territoire compte 49,1 médecins pour 100 000 habitants (contre 93,5 pour la moyenne nationale). Le différentiel est encore plus important pour les médecins spécialistes qui ne sont que 4,3 pour 100 000 habitants. Ce chiffre s'explique en partie par la polarité Orléanaise qui regroupe les médecins spécialistes. La démographie médicale est trop faible pour couvrir les besoins de la population (d'autant plus que celle-ci croît). D'où le besoin de mobilité des habitants et d'un transport approprié souligné dans le diagnostic qualitatif.

L'âge des médecins est un facteur aggravant à prendre en compte, puisque plus de la moitié en exercice ont plus de 55 ans. Cette situation a des répercussions sur les services d'urgence dont la population a de plus en plus recours.

En ce qui concerne l'état de santé de la population :

La mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans, se situe dans la moyenne du Loiret. Il convient de travailler sur les décès évitables (représentant environ 86 décès par an) en maintenant, voire en renforçant les actions de prévention primaire.

Le taux d'admission pour Affection Longue Durée et de mortalité par cancer est relativement comparable aux données du Loiret. Le taux de participation aux campagnes de prévention organisées est légèrement supérieur comparé au département et à la région. Néanmoins il convient de souligner un taux d'hospitalisation plus important pour les habitants des 3 Pays atteints de cancer.

Les maladies cardiovasculaires sont plus nombreuses sur les territoires, comparé au Loiret, à la région et à la France. Les données sur le diabète sont aussi à relever, avec une mortalité plus élevée à toutes les échelles. Le diagnostic suggère donc d'accentuer le dépistage des maladies chroniques et ALD (diabète, cancer et maladies cardiovasculaire...).

Le nombre de personnes âgées est moindre sur le territoire mais le taux d'ALD pour maladie d'Alzheimer est plus élevé comparé aux 3 échelles, nationales, régionales, départementales.

La mesure du taux de nouvelles admissions pour cause de maladie mentale est bien inférieure aux territoires comparés. Des difficultés particulièrement sensibles ont été relevées par les acteurs sur cette thématique, soulignant une offre insuffisante au regard des besoins (adolescents, personne âgée...).

La mortalité causée par le tabac ou l'alcool est inférieure aux territoires de comparaison. Néanmoins la mortalité causée par les accidents de la circulation, est 2 fois plus importante que sur la totalité de la France.

A retenir :

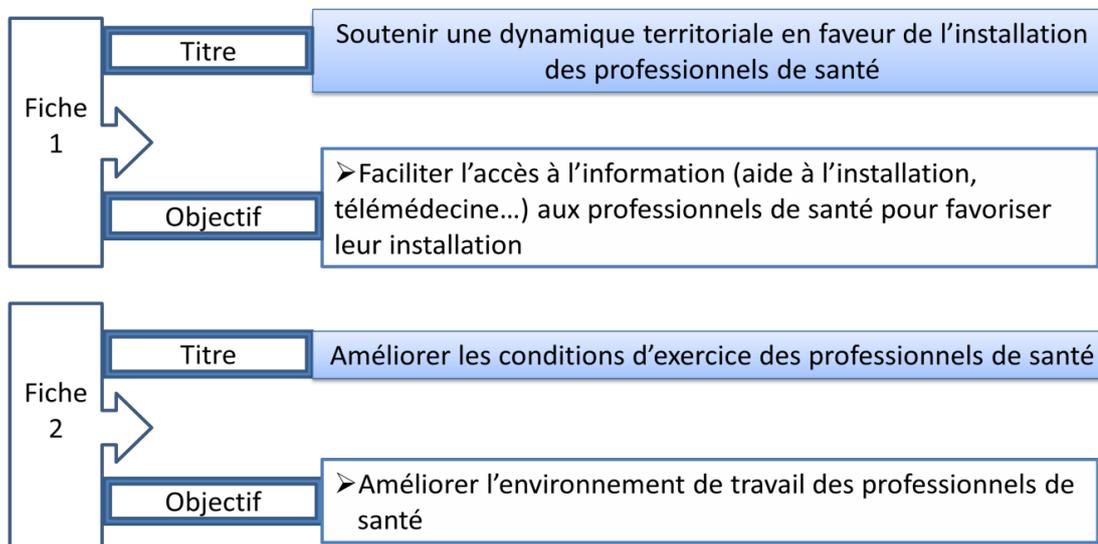
- Un cadre de vie et une proximité avec la Métropole Orléanaise appréciés mais une accessibilité aux services de proximité à renforcer
- Des Territoires périurbains à ruraux avec une croissance démographique soutenue par l'arrivée de jeunes familles
- Un vieillissement de la population moins prononcé que la tendance nationale
- Les données sur les causes de mortalité sont comparables aux territoires de référence (cancer, maladies cardio- vasculaires), mais les chiffres sont supérieurs pour le diabète
- Le taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) est similaire à celui du Loiret mais inférieur à celui de la région et de la France
- La faible démographie des professionnels de santé de 1er recours sur les Territoires ruraux de l'Orléanais

Historique du CLS



Axe 1

Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins



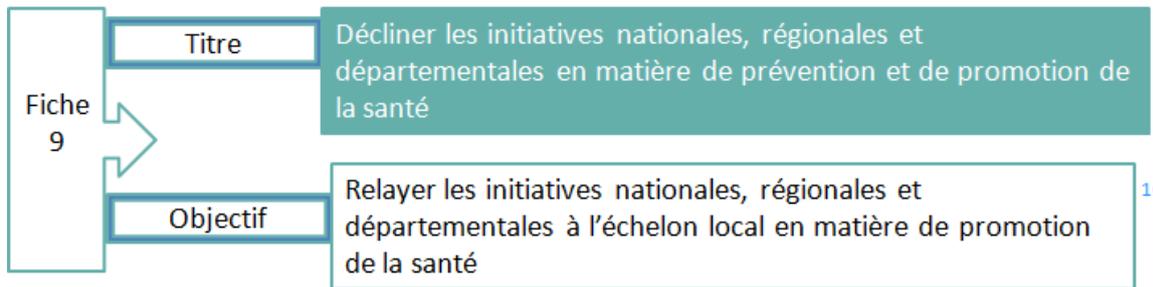
Axe 2

Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Santé Mentale



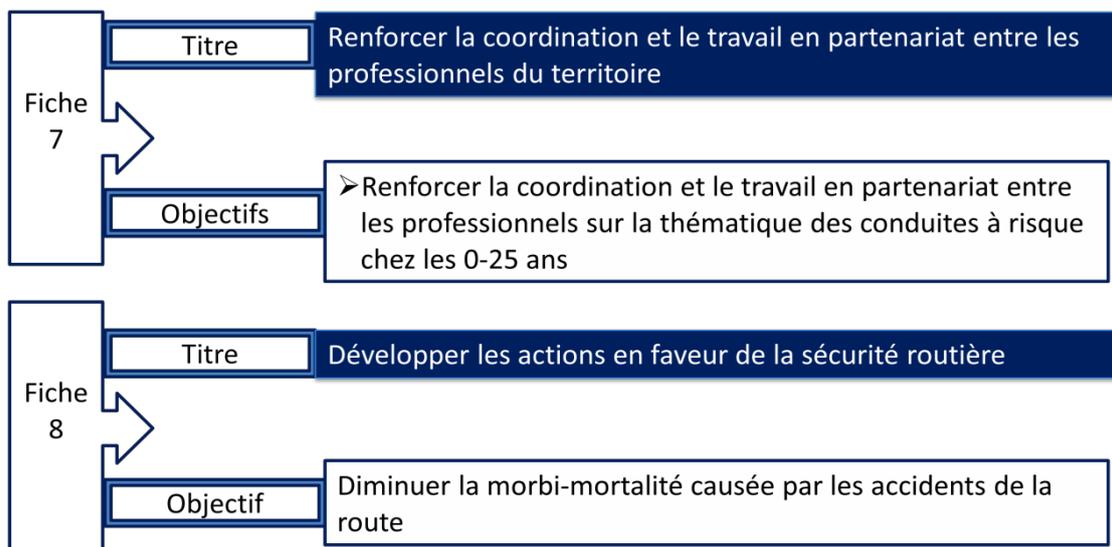
Axe 3

Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé – Maladies chroniques et ALD



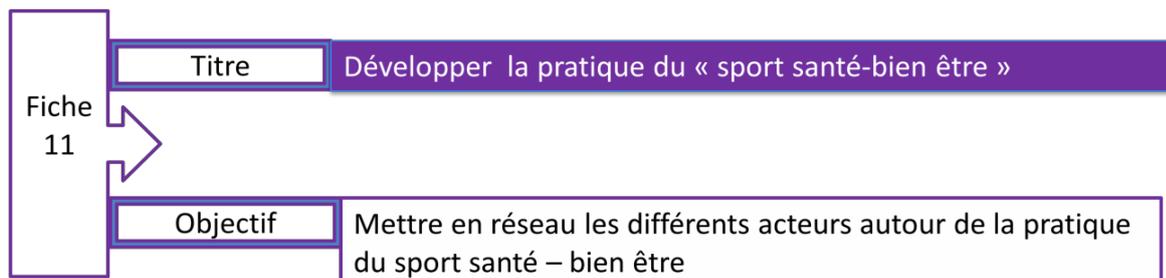
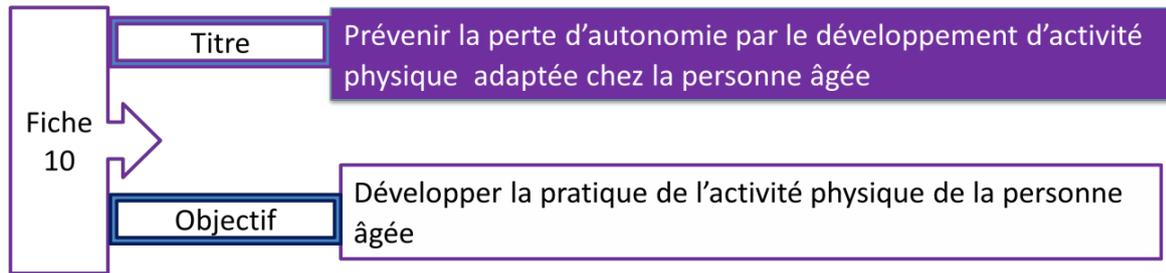
Axe 3

Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé - Conduites à risque chez les jeunes



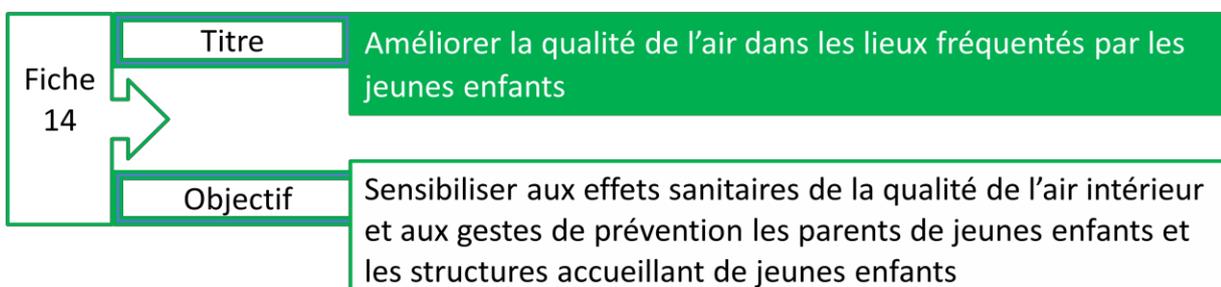
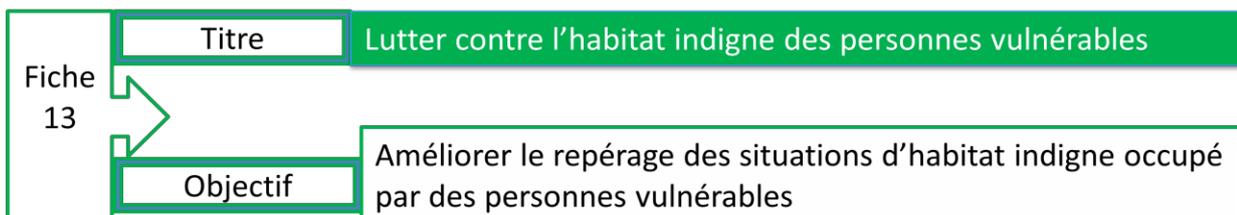
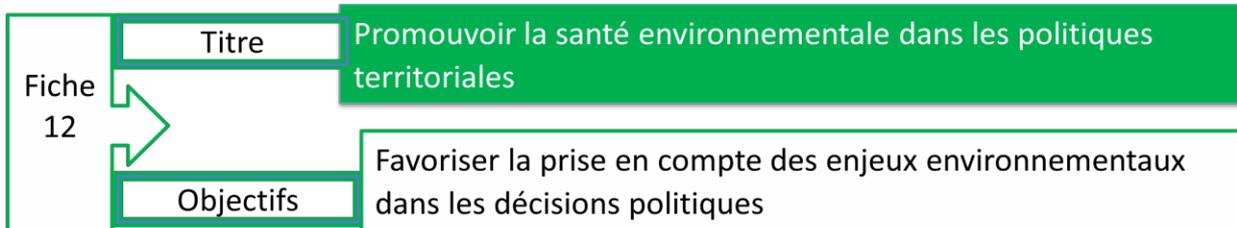
Axe 3

Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé-Sport Santé



Axe 4

Promouvoir un environnement favorable à la santé



A partir de janvier 2021, le programme d'actions a été réduit à deux axes :

- Axe 1 : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins
- Axe 3 : Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé

De septembre à décembre 2020, le poste de coordinateur n'a pas été occupé. De ce fait, aucune action n'a été menée durant ces trois mois.

L'année 2020 a également été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Cette crise a causé le report et l'annulation de plusieurs actions.

L'année 2021, marquée par un confinement et des mesures restrictives, a retardé le lancement de plusieurs actions.

La gouvernance

Les Comités Techniques (COTECH)

Le COTECH est composé des 3 présidents ou de leurs représentants, de 2 élus référents santé, des 3 agents de développement, de la déléguée départementale ARS et de la référente ARS du CLS des Territoires Ruraux de l'Orléanais et de la coordinatrice CLS.

2017 : Un Comité technique s'est réuni 4 fois en 2017, afin de rendre compte de l'avancement du projet, des initiatives locales et départementales et des difficultés rencontrées.

2018 : 4 COTECH ont eu lieu sur l'année : le 25 mars, le 24 mai, le 6 juillet et le 26 novembre. Il est fait état des actions et actualités du CLS aux membres (ARS, représentant élus de chaque PETR/ Communauté de Communes et directeurs associés).

2019 : 3 COTECH ont eu lieu sur l'année : le 25 mars, le 2 juillet et le 8 novembre.

2020 : Un COTECH a été programmé le 6 mars.

A l'ordre du jour :

- Etat d'avancement du programme d'actions
- Demande de subvention ARS
- Appels à projets de la Région Centre Val de Loire et du Conseil Départemental du Loiret
- POPSU

2021 : Sur l'année 2021, il y a eu deux COTECH, un en avril et un en octobre. Il est fait état des actions et actualités du CLS aux membres (ARS, représentant élus de chaque PETR/ Communauté de Communes et directeurs associés).

Ordre du jour du COTECH du 13 avril 2021 :

- Contexte
- Etat d'avancement du programme d'actions
- Actualités
- COPIL 2021

Ordre du jour du COTECH du 19 octobre 2021 :

- Le 1^{er} CLS
- Méthodologie d'évaluation du CLS
- Perspectives d'un 2nd CLS (Périmètre, position des partenaires, planning)
- Point sur l'avancée des actions

Les Comité de Pilotage (COPIL)

Le COPIL est composé du Conseil Régional Centre-Val-de-Loire, de la délégation départementale de l'ARS, de la Préfecture du Loiret, des Présidents des structures porteuses du CLS, les Présidents et DGS Communautés de Communes faisant parties du CLS, des élus des Territoires Ruraux de l'Orléanais, le Conseil Départemental du Loiret, la CPAM, la DDETS, la CAF, la MSA Beauce Cœur de Loire, l'URPS Médecins Libéraux, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), les établissements médico-sociaux, les exercices regroupés (MSP), les professionnels de santé, les Maisons de Département, la FRAPS...

Les missions du COPIL :

- Instance de décision présidée par les 3 présidents des structures porteuses du CLS
- Définition du plan d'actions, suivi de son élaboration, de sa mise en œuvre et de l'évaluation du CLS
- Veille à la cohérence de l'intervention des différents partenaires
- Recherche de financement dans le cadre de la mise en œuvre des actions
-

2018 : le 1^{er} COPIL a eu lieu le 4 septembre 2018 à l'ARS en présence d'une trentaine de professionnels et d'acteurs de la santé publique. A cette 1^{ère} réunion les coordinateurs des MSP et des CPTS, ainsi que les deux responsables des Maisons du Département ont été conviés.

L'ordre du jour : la présentation par les responsables des fiches actions.

2019 : Un COPIL a eu lieu en 2019, le 3 septembre 2019 en présence de 34 partenaires sur 80 invités (les signataires du CLS, les animateurs des fiches, les présidents et directeurs généraux des Communautés de Communes, les associations et fédérations...). L'objectif principal était de faire un point sur l'état d'avancement des 14 fiches actions et d'orienter, prioriser et trouver des financements.

2020 : Pas de COPIL

2021 : le COPIL a eu lieu le 9 juillet 2021.

A l'ordre du jour :

- Contexte
- Etat d'avancement du programme d'actions
- Actualités
- Perspectives
- Questions diverses

La commission santé du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Une commission santé a été créée en 2021 à l'initiative du Président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. Elle est composée d'élus des territoires du PETR (une vingtaine en font partie à ce jour).

L'objectif de cette commission est de renforcer le partenariat entre le CLS et ses territoires d'intervention. Les élus sont donc invités, à travers cette commission, à s'exprimer sur les besoins et les priorités en santé de leurs territoires. Les élus peuvent faire remonter d'éventuelles idées de projets « santé » à mettre en place et ils peuvent profiter de retours d'expérience.

Cette commission permet aux élus de participer activement à la mise en œuvre du CLS et de suivre de plus près l'avancée des actions.

Trois commissions se sont réunies en 2021 : en mai, en juillet et en septembre. La dernière commission portait sur les aides favorisant l'installation des professionnels de santé. Le Conseil Départemental du Loiret est intervenu pour présenter les aides du département.

La communication sur le CLS

Plaquette de communication :

Afin de porter à connaissance des élus et des partenaires (actuels et futurs) le programme d'actions du CLS, un livret d'information a été créé et édité en 1000 exemplaires. Il a été distribué au fur et à mesure des rendez-vous avec les partenaires et les élus concernés par le CLS.



Evaluation des actions

Axe 1 « Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins »

Fiche 1 « Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Renseigner, optimiser et mettre à jour la plateforme « Instal Toi Doc » initiée par la Région et l'ARS.
- La présentation des atouts et ressources du territoire auprès des étudiants en santé – Service Sanitaire
- Accompagner les futurs professionnels intéressés dans les démarches d'installation à travers une politique d'accueil des nouveaux arrivants.
- Collaboration avec le GIP Pro santé de la Région Centre-Val-de-Loire pour l'installation de médecins salariés et la création de centres de santé sur le territoire

Toutes les actions prévues dans cette fiche ont été réalisées.

Intitulé de la fiche action :	« Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé – Fiche n°1		
Intitulé de l'action :	« Renseigner, optimiser et mettre à jour la plateforme Instal Toi Doc »		
Pilote de l'action :	Région Centre Val de Loire – ARS Centre Val de Loire		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	Renseigner, optimiser et mettre à jour la plateforme « Instal toi doc » initiée par la Région et l'ARS - créer un groupe de travail dédié pour définir le contenu des informations à intégrer sur la plateforme, afin d'uniformiser et homogénéiser le contenu des informations et les actions en faveur de l'attractivité du territoire - améliorer la lisibilité des multiples aides à l'installation proposées par les institutions et collectivités du territoire (financement, logement...) - mettre en avant les services (écoles, crèches transports, loisirs..), les attraits touristiques et toutes les informations utiles à l'installation des professionnels de santé et de leurs familles.		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>L'action a été lancée en 2019. Le Conseil Départemental 45, Orléans Métropole, Orléans Loiret éco et les CLS du Loiret recherchent à harmoniser leurs actions marketing territorial concernant l'attractivité des territoires pour les professionnels de santé. Ainsi, une fiche départementale sera déclinée à l'échelle des différents territoires de l'Orléanais.</p> <p>Instal Toi Doc est un site internet à destination des professionnels de santé, qui recense les aides à l'installation et aide les professionnels dans leur démarche d'installation dans la Région Centre Val de Loire.</p> <p>Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 23 janvier 2019 à Orléans en présence de l'ARS, du Conseil Départemental, de l'URPS-Médecins Libéraux, un kinésithérapeute, M. Philippe VACHER, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et Mme Odile AUCLAIR, directrice du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour réfléchir sur la présentation des territoires de l'Orléanais via Instal Toi Doc.</p> <p>Une 2^{ème} réunion a eu lieu le 10 avril 2019 pour présenter l'état d'avancement</p>		

	<p>du remplissage de la fiche qui permettra de structurer les informations dans « Instal toi Doc ».</p> <p>Une réunion intermédiaire avec 4 élus de la Communauté de Communes des Loges (CCL) a été programmée le 2 avril 2019.</p> <p>La Communauté de Communes des Loges (CCL) est la 1^{ère} CC de la région Centre Val de Loire à tester la fiche « contenu-article type » à intégrer dans Instal Toi Doc. Elle a été proposée par l'ARS, et servira à structurer les informations dans « Instal toi Doc » et ainsi mettre en valeur nos territoires.</p> <p>Une 3^{ème} réunion (10 avril) a permis la mise en commun des travaux des élus et des professionnels de santé pour structurer les informations dans « Instal toi Doc » et valider la trame proposée.</p> <p>Une 4^{ème} réunion a eu lieu le 12 avril 2019 en commission « santé social » de la CCL, pour une présentation du document (sur la base des travaux d'Orléans Loiret éco et la stratégie « Instal Toi Doc »).</p> <p>Après avoir mis à jour le contenu avec les corrections du groupe de travail et des élus, il a été demandé à l'ARS d'intégrer sur le site la fiche validée par le groupe d'élus de la CCL.</p> <p>L'objectif était ensuite de mettre en forme le document pour le reste des 5 Communautés de Communes représentant les Territoires Ruraux de l'Orléanais.</p> <p>En 2021, la coordinatrice CLS a relancé la Région et le Département fin mars pour finaliser l'action. La Région a décidé de réaliser une refonte du site internet Instal Toi Doc. Sur la page d'accueil du site, il y aura une carte dynamique présentant chaque département.</p> <p>Il revenait au Département de choisir le découpage de ses territoires. Le Conseil Départemental du Loiret a décidé de découper par PETR et a demandé aux coordinateurs de CLS d'écrire une fiche synthétique « attractivité » de 500 mots sur leurs territoires d'intervention.</p> <p>L'objectif de cette fiche est de présenter les atouts du territoire pour favoriser l'installation de professionnels de santé : patrimoine paysager et culturel, présence d'exercices regroupés (MSP, centres de santé), les loisirs (sport, clubs, vie associatives), services, etc. La coordinatrice CLS a rédigé cette fiche, qui a été validée par les directions des deux PETR et la Communauté de Communes des Portes de Sologne.</p> <p>La fiche a été transmise au Département fin avril 2021. Elle a ensuite été retravaillée par le Conseil Départemental et la Région et les informations ont été intégrées sur le site Instal Toi Doc.</p> <p>Lien vers la présentation des territoires du Loiret : https://www.instaltoiodoc-centrevaldeloire.fr/decouvrez-le-loiret/</p>
<p>Moyens de communication déployés</p>	<p>La Coordinatrice a communiqué sur le site internet, ainsi que sur l'action, lors de réunions avec les élus du territoire (Bureaux, Comités syndicaux).</p>
<p>Financements</p>	<p>Pas de financements pour cette action.</p>

Points forts <i>(quels atouts ?)</i>	Le site Instal Toi Doc permet de centraliser toutes les informations utiles à l'installation des professionnels de santé : aides financières, présentation des territoires et de leurs atouts, contacts utiles (CLS, CPTS, Département, Région, ARS), redirection vers le portail d'accompagnement des professionnels de santé, etc...
Point faibles <i>(quelles contraintes ?)</i>	Pas de moyen de savoir si le site est consulté par les professionnels de santé. Les CPTS n'ont pas participé à cette action.
Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i>	Communiquer sur le site internet auprès des élus du territoires, des partenaires du CLS et des professionnels de santé intéressés pour s'installer sur le territoire.
Documents complémentaires	Annexe n°1 : Fiche attractivité rédigée par la coordinatrice CLS

Intitulé de la fiche action :	« Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé – Fiche n°1		
Intitulé de l'action :	« Service sanitaire – présentation des atouts et ressources du territoire auprès des étudiants en santé (médicaux et paramédicaux)		
Pilote de l'action :	FRAPS Centre Val de Loire, Université de médecine de Tours		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	<p>Ce récent dispositif est l'occasion pour les territoires de faire connaître leur environnement de travail dans le rural et le périurbain et surtout de favoriser le déploiement des actions de prévention et de promotion de la santé auprès des publics vulnérables (jeunes, personnes âgées ou en situation de handicap) par des étudiants en médecine et des étudiants en formations paramédicales. La FRAPS a donc proposé aux CLS de la Région Centre Val de Loire de devenir « personne relais » entre les instituts de formation et les structures d'accueil pour la mise en place du Service Sanitaire (SESA).</p> <p>L'objectif principal du SESA est d'initier les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé et de favoriser l'interprofessionnalité des étudiants en santé.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p><u>Le Service Sanitaire 2020-2021 :</u></p> <p>La coordinatrice CLS a débuté la mise en place du Service Sanitaire 2020-2021 dès 2019. Elle a organisé la venue de 26 étudiants de 3^{ème} année de médecine en lien avec la faculté de médecine de Tours. Les étudiants étaient répartis en 5 groupes.</p> <p>La coordinatrice CLS a rencontré les étudiants le 18 février 2019 à la faculté de médecine de Tours.</p> <p>Elle a également rencontré le responsable pédagogique des étudiants en kinésithérapie de 2^{ème} année.</p> <p>Calendrier de l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Semaine 42 (du 14 au 19 octobre 2020) : déplacements des étudiants sur les terrains de stage - Semaine 14 et 15 (avril 2021) : réalisation de l'action de prévention par les étudiants <p>Les élus ont été informés de l'action, à minima dans les Comités Syndicaux. Les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social ont reçu un mail d'information sur le service sanitaire pour qu'ils deviennent les référents de proximité des étudiants. En fonction des sollicitations et des demandes de précisions, des rencontres ont pu être organisées.</p> <p>Sur les années 2020 et 2021, il était prévu que 32 étudiants en médecine et kiné soit présents sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais dans les structures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison Familiale et Rurale de Férolles (MFR) de Férolles : 6 étudiants en médecine et 4 étudiants en kiné. La thématique de l'action de prévention était la prévention des risques liés à la consommation d'alcool. - Ecole élémentaire de Cléry-Saint-André : 4 étudiants en médecine et 4 étudiants en kiné. La thématique de l'action de prévention était la nutrition 		

et l'équilibre alimentaire.

- Collège de Trainou : 4 étudiants en médecine et 4 étudiants en kiné. La thématique de l'action de prévention était la vie sexuelle et affective.
- ESAT de Meung-sur-Loire : 6 étudiants en médecine. La thématique de l'action de prévention était la nutrition.

Certains étudiants ont demandé des hébergements. Les communes ou CC ont mis à disposition des logements.

Suite à la crise sanitaire de la COVID-19, les actions Service Sanitaire 2020-2021 ont été annulées. Les groupes n'ont pas pu réaliser leurs actions de prévention.

Le Service Sanitaire 2021-2022 :

Le SESA a été relancé en 2021. Il est de nouveau coordonné par la FRAPS. La coordinatrice CLS a contacté plusieurs structures pour leur proposer d'être structure d'accueil :

- Maison Familiale et Rurale de Férolles (PETR FOLS) – **réponse favorable**
- PASEJ (Point Accueil Santé Ecoute Jeunes) à Sully-sur-Loire (PETR FOLS) – pas de retour
- IME La Rive aux Bois à Neuville-aux-Bois (PETR FOLS) – à contacter pour le SESA prochain
- Service Petite Enfance de la CCL (PETR FOLS) – **réponse favorable**
- CRIJ Centre – pas de retour
- ESAT de Meung-sur-Loire (PETR PLB) – pas de retour
- EHPAD de Huisseau-sur-Mauves (PETR PLB) – **réponse favorable**
- EHPAD de Patay (PETR PLB) – **réponse favorable**
- EHPAD L'Aubinière (CCPS) – pas de retour

4 structures ont donc été renseignées auprès de l'Université de Médecine de Tours et des instituts de formation en santé :

- MFR de Férolles
- Service Petite Enfance de la CCL
- EHPAD de Huisseau-sur-Mauves
- EHPAD de Patay

Sur ces 4 structures, 3 vont accueillir des étudiants en troisième année de médecine. Le CLS a également contacté des instituts de formations paramédicales. Tous les étudiants étaient déjà positionnés dans des structures.

- MFR de Férolles : 3 étudiants en médecine. La thématique de prévention est la sexualité et le consentement.
- Service Petite Enfance de la Communautés de communes des Loges : 3 étudiants en médecine. La thématique de prévention est le mieux-être des professionnels du service.
- EHPAD de Huisseau-sur-Mauves : 3 étudiants en médecine. La thématique de prévention est l'alimentation auprès des résidents.

Calendrier :

- Semaine du 8 novembre 2021 : rencontre des étudiants avec les référents pédagogiques des structures d'accueil
- Semaine du 25 avril 2022 : réalisation de l'action de prévention

En collaboration avec les CPTS Ouest Loiret et Est Orléanais, deux brochures ont été réalisées, à destination des étudiants : une sur l'ouest du territoire, une

	<p>sur l'est du territoire. Les brochures sont destinées à encourager les étudiants en médecine à faire leur stage de médecine générale (en externat ou internat) sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais.</p> <p>Les brochures ont été réalisées par la coordinatrice CLS et les coordinatrices des deux CPTS ont ajouté un paragraphe expliquant ces structures. Les brochures présentent les territoires, le réseau des exercices regroupés, la bourse d'études en médecine proposée par le Département, les aides pour trouver un logement pendant son stage.</p> <p>Les brochures ont été distribués aux étudiants par la coordinatrice CLS lors de leur venue pendant la semaine du 8 novembre 2021. La coordinatrice a rencontré les 3 groupes d'étudiants et cela a été l'occasion de présenter la brochure. La coordinatrice a également proposé d'aider les étudiants à préparer leurs actions si besoin (appui méthodologique).</p>
<p>Moyens de communication déployés</p>	<p><u>Pour le Service Sanitaire 2020-2021 :</u></p> <p>La Coordinatrice a communiqué un guide sur le SESA auprès des acteurs souhaitant recevoir des étudiants en santé en stage dans le cadre du Service Sanitaire (réalisé par l'ARS et la FRAPS).</p> <p>Un document intitulé <i>Le Service Sanitaire sur les territoires ruraux de l'Orléanais</i> a été distribué à l'ensemble des élus et envoyé aux partenaires pour sensibiliser et convaincre de futures structures à accueillir des étudiants santé pour l'année 2021 (réalisé par la Coordinatrice).</p> <p><u>Pour le Service Sanitaire 2021-2022 :</u></p> <p>La coordinatrice a, une nouvelle fois, communiqué le guide sur le SESA.</p>
<p>Financements</p>	<p>Pas de financements pour cette action.</p>
<p>Points forts (quels atouts ?)</p>	<p>Une action qui conjugue l'axe attractivité du territoire, avec l'accueil des étudiants en médecine et la possibilité de leur présenter le territoire du CLS et ses atouts, et l'axe prévention avec la réalisation d'une action auprès de populations vulnérables.</p>

<p>Points faibles <i>(quelles contraintes ?)</i></p>	<p>Le manque d'interprofessionnalité dans les groupes d'étudiants. Les groupes pour le service sanitaire 2021-2022 sont exclusivement constitués d'étudiants en médecine. Aucun étudiant en formations paramédicales ne s'est positionné sur les structures renseignées.</p> <p>Une des structures n'a pas eu d'étudiants (EHPAD de Patay). Il y a plus de structures renseignées que de groupes d'étudiants.</p> <p>Les étudiants choisissent les structures. Les territoires ruraux restent peu attractifs pour eux. Les structures dans le rural sont souvent les dernières choisies.</p>
<p>Points d'amélioration</p>	<p>Encourager de façon systématique l'interprofessionnalité dans les groupes d'étudiants.</p> <p>Encourager les étudiants à venir faire leurs actions de prévention dans les territoires ruraux.</p>
<p>Evaluation quantitative</p>	<p>2 rencontres avec les étudiants et les référents pédagogiques en 2019 pour le premier Service Sanitaire 2020-2021.</p> <p><u>Pour le SESA 2021-2022 :</u></p> <p>Plusieurs prises de contact par mail et par téléphone avec les potentielles structures d'accueil, les coordinatrices CPTS.</p> <p>3 rencontres réalisées avec les 3 groupes d'étudiants pour échanger sur leurs motivations pour venir sur les structures des Territoires Ruraux de l'Orléanais.</p> <p>Plusieurs raisons ont été données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune d'origine pour certains donc facilité pour se loger - La spécialité de la structure était intéressante pour les étudiants - La structure choisie faisait partie des derniers lieux de stages disponibles.
<p>Satisfaction</p>	<p>Prévoir de se renseigner sur le déroulé et la réussite de l'action auprès des structures et des étudiants (courant 2022).</p>
<p>Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre la préparation des actions par les étudiants. - Continuer la mise en œuvre du Service Sanitaire pour les années 2022-2023

Les deux brochures à destination des étudiants en médecine :

1. Ouest Orléanais

Le territoire

Le Val de Loire et la Beauce se situent entre Orléans, Blois et Châteaudun et regroupent près de 66 000 habitants.

C'est un territoire bien desservi par les axes de transport avec l'autoroute A10 et l'axe ferroviaire Orléans-Tours-Nantes.

La Région est riche en patrimoine culturel (châteaux) et en paysages, entre les bords de Loire et les forêts de la Sologne.

De nombreux services y sont présents et la proximité avec les villes d'Orléans et de Tours est un véritable atout.

Orléans est une ancienne ville royale et la capitale régionale. Ville à taille humaine, elle a tout pour vous séduire et vous étonner.

Ainsi, il est possible de profiter des atouts de la campagne en étant proche de la ville !



Contactez-nous

Contrat Local de Santé des Territoires Ruraux de l'Orléanais
Farah LHACHEQ
cls3pays@orange.fr
02 38 46 84 40

CPTS Ouest Loiret
Céline SARLOT
celine.sarlot@urpsml-centre.org
06.47.54.70.88

Venez faire votre stage de médecine générale dans l'Ouest Orléanais



Plein d'avantages vous y attendent !

LA BOURSE D'ÉTUDES DE MÉDECINE

La bourse d'études est proposée par le Département du Loiret.

L'aide est octroyée par le Département du Loiret si l'étudiant s'engage à s'installer 5 ans sur le territoire.

Bénéficiaires :

- les étudiant(e)s en médecine de premier et second cycle (hors 1ère et 2nd année)
- les étudiant(e)s en médecine de troisième cycle (7ème année de médecine générale)
- les étudiant(e)s en odontologie de second cycle (4-5ème année) et 3ème cycle (court)

Montant de la bourse :

- si demande en 3ème année : 24 000€ pour la durée des études de médecine générale (externat - internat)
- si demande en 7ème année : 15 000€ pour la durée de l'internat en médecine générale (donc pour toute la durée du 3ème cycle).

Conditions d'éligibilité :

- Attestation de réussite du diplôme
- Le projet professionnel devra se situer en zone retenue par le Département du Loiret
- L'aide est valable une fois
- L'aide est cumulable avec le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP) pour les étudiants en médecine générale et odontologie

*Si la durée d'installation est inférieure à 5 ans, le professionnel de santé devra rembourser la subvention au prorata de la durée d'installation.

Plus d'informations sur : www.loiret.fr

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ENGAGÉS

Les professionnels de santé libéraux du territoire ont créé une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : la CPTS Ouest Loiret.

L'objectif ? Mieux se connaître pour mieux se coordonner dans la prise en soins des patients, améliorer les conditions d'exercice et gagner du temps.



Le territoire compte 3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) à Moussy-sur-Loire, Tavers et Cléry-Saint-André (voir carte). D'autres projets de MSP sont en cours à Chevilly et Saint-Ay. Pour un meilleur maillage, s'ajoutent un centre de santé à Beauce-la-Romaine, un pôle paramédical à Patay et des cabinets médicaux, offrant des lieux de stage et d'exercice très diversifiés.



LE LOIRET VOUS LOGE

Le Département du Loiret met à disposition des internes en médecine des logements lors de leurs stages. 15 logements sont proposés pour le moment à : Olivet, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Ferté-Saint-Aubin et Orléans.

Conditions d'attribution : faire son stage de médecine dans le Loiret sur la période de novembre à avril.

Conditions d'occupation :

- Pas de loyer, ni de charge d'ordures ménagères
- Charges mensuelles de 100 euros
- Partage des appartements
- Logements meublés (avec machine à laver)
- Wifi gratuit dans chaque logement
- Convention d'occupation à signer
- Logements entre 80m² et 91m²

Les communes peuvent également mettre à disposition des logements pour les étudiants.



2. Est Orléanais

Le territoire

L'est Orléanais se caractérise par ses paysages luxuriants, avec la forêt domaniale d'Orléans et la forêt de Sologne, remplies de sentiers équestres et pédestres, d'aires de pique-nique, de bases de loisirs et d'espaces dédiés à la pêche. C'est un lieu idéal pour profiter de la nature seul, entre amis ou en famille. La Loire à vélo et ses centaines de kilomètres de pistes cyclables sont idéals pour les sportifs.

De nombreux services y sont présents et la proximité avec la ville d'Orléans est un véritable atout. Ancienne ville royale, capitale régionale, Orléans est une ville à taille humaine qui a tout pour vous séduire et vous étonner.

Ainsi, il est possible de profiter des atouts de la campagne en étant proche de la ville !



LA BOURSE D'ÉTUDES DE MÉDECINE

La bourse d'études est proposée par le Département du Loiret.

L'aide est octroyée par le Département du Loiret si l'étudiant s'engage à s'installer 5 ans sur le territoire.

Bénéficiaires :

- les étudiant(e)s en médecine de premier et second cycle (hors 1ère et 2nd année)
- les étudiant(e)s en médecine de troisième cycle (7ème année de médecine générale)
- les étudiant(e)s en odontologie de second cycle (4-5ème année et 3ème cycle court)

Montant de la bourse :

- si demande en 3ème année : 24 000€ pour la durée des études de médecine générale (donc pour 7 années d'études au total),
- si demande en 7ème année : 15 000€ pour la durée de l'internat en médecine générale (donc pour toute la durée du 3ème cycle).

Conditions d'éligibilité :

- Attestation de réussite du diplôme
- Le projet professionnel devra se situer en zone retenue par le Département
- L'aide est valable une fois
- L'aide est cumulable avec le Contrat d'Engagement de Service Public (CESP) pour les étudiants en médecine générale et odontologie

*Si la durée d'installation est inférieure à 5 ans, le professionnel de santé devra rembourser la subvention au prorata de la durée d'installation.

Plus d'informations sur : www.loiret.fr

Contactez-nous

Contrat Local de Santé des
Territoires Ruraux de l'Orléanais
Farah LHACHEQ
cls3pays@orange.fr
02 38 46 84 40

Communauté Territoriale
Professionnelle de Santé Est
Orléanais

Olivia BARET
coordination@cptssestorieanais.com
06 71 74 92 66



Venez faire votre stage de médecine générale dans l'Est Orléanais



Plein d'avantages vous y attendent !

DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ENGAGÉS

Les professionnels de santé libéraux du territoire ont créé une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) : la CPTS Est Orléanais.

L'objectif ? Mieux se connaître pour mieux se coordonner dans la prise en soins des patients, améliorer les conditions d'exercice et gagner du temps.



Plusieurs structures peuvent vous accueillir pour vos stages : maisons de santé pluriprofessionnelles (opérationnelles à Châteauneuf-sur-Loire ou en projet à Neuville-aux-Bois, Jargeau et Bray-Saint-Aignan), centre de santé (Jargeau), cabinets médicaux.



LE LOIRET VOUS LOGE

Le Département du Loiret met à disposition des internes en médecine, des logements lors de leurs stages. 15 logements sont proposés pour le moment à : Olivet, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Ferté-Saint-Aubin et Orléans.

Conditions d'attribution : faire son stage de médecine dans le Loiret sur la période de novembre à avril.

Conditions d'occupation :

- Pas de loyer, ni de charge d'ordures ménagères
- Charges mensuelles de 100 eur
- Copartage des appartements
- Logements meublés (avec machine à laver)
- Wifi gratuit dans chaque logement
- Convention d'occupation à signer
- Logements entre 80m² et 91m²

Les communes peuvent également mettre à disposition des logements pour les étudiants.



Intitulé de la fiche action :	« Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé – Fiche n°1 »		
Intitulé de l'action :	« Accompagner les futurs professionnels intéressés dans les démarches d'installation à travers une politique d'accueil des nouveaux arrivants »		
Pilote de l'action :	Conseil Département du Loiret		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	<p>Actions en faveur de l'attractivité des territoires : montrer aux professionnels les offres de postes pour les professionnels de santé</p> <p>Pour les étudiants : montrer les offres de logements</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement des possibilités d'accueil des professionnels de santé et des étudiants 2. En collaboration avec le Conseil départemental, un questionnaire en ligne pour recueillir les possibilités de logement des étudiants et des médecins au sein des communes a été envoyé aux communes du Loiret. 3. Recensement des postes de professionnels de santé vacants 4. Participation au Congrès national des Médecins généralistes à Tours le 22 novembre 2018 <p><u>Objectif</u> : promouvoir le territoire et diffuser les annonces des postes vacants</p>		
Financements	Pas de financements pour cette action.		
Evaluation quantitative	Pas de donnée quantitative concernant cette action.		

Intitulé de la fiche action :		« Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé – Fiche n°1 »	
Intitulé de l'action :		« GIP Pro santé : projet d'installation de médecins salariés »	
Pilote de l'action :		« Région Centre Val de Loire »	
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	<p>Le GIP Pro Santé Centre – Val de Loire souhaite développer une offre de soins complémentaire à celle proposée par le secteur libéral, qui vient l'épauler et la conforter et non s'y substituer.</p> <p>Créé le 30 juin 2020 avec 3 membres fondateurs (Région Centre Val de Loire, ASSAD-Hospitalisation A Domicile, Association Pour l'Emploi des Cadres), le GIP s'est élargi le 25 septembre 2020 à de nouveaux adhérents (Union Régionale des Professionnels de Santé, Fédération des Maisons de Santé Pluridisciplinaires et 3 collectivités territoriales). De nouveaux membres seront accueillis à l'occasion de prochaines Assemblées Générales.</p> <p>La gouvernance du GIP est organisée autour de 3 collèges : Conseil régional, collectivités territoriales et associations/structures.</p> <p>Le GIP Pro Santé a pour objectif de créer 30 centres de santé sur l'ensemble du territoire régional, dans lesquels se répartiront les 150 médecins salariés. Un centre de santé, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exercice en mode salarié uniquement - Le conventionnement en secteur 1, pas de dépassement d'honoraires - La pratique du tiers-payant <p>Ces centres de santé seront implantés dans les zones prioritaires définies par les membres du GIP Pro Santé Centre Val de Loire au regard de la démographie médicale, des besoins des habitants et des dynamiques locales, cela en lien étroit avec l'ARS et la CPAM.</p> <p>Ces centres auront d'éventuelles antennes à terme (plus petites, pour des permanences). Un centre de santé est constitué à minima de 3 médecins salariés (environ 100 m²).</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Faisant suite à l'annonce de la Région Centre Val de Loire de salarier 150 médecins d'ici 2025, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a souhaité mettre en priorité la nécessité d'une couverture médicale dans certaines MSP qui en sont dépourvu en priorité.</p> <p>Le Président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a proposé aux trois présidents des Communautés de Communes de s'associer dans un courrier commun. L'objectif était de solliciter le président de la Région Centre Val de Loire, Monsieur BONNEAU, pour l'installation de médecins salariés sur le territoire du CLS.</p> <p>Le courrier a été envoyé le 4 février 2020 et la Région a répondu le 28 février 2020 en précisant que la répartition de ces médecins généralistes sera étudiée en commission en avril 2020.</p> <p>La Région Centre Val de Loire a souhaité déployer le dispositif avec les Territoires Ruraux de l'Orléanais en première intention et est entrée en contact avec le CLS fin mars 2020.</p> <p>Ces échanges ont eu lieu au téléphone et en visioconférence avec les Communautés de communes du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne dans un premier temps, puis dans un second temps avec les CC du PETR Pays Loire Beauce. L'objectif était de transmettre à la Région des informations précises sur les possibilités d'accueil de potentiels médecins salariés.</p>		

	<p>Un recensement immobilier a été mené par le CLS et les CC des PETR. Afin de faciliter ce travail de recensement, la Région a créé une fiche qui a permis d'être le plus exhaustif possible sur chaque lieu d'accueil (superficie, existence d'une salle d'attente, nécessité de travaux...).</p> <p>Sur le PETR FOLS, les communes de Traînou, Neuville aux Bois, Châteauneuf sur Loire, Jargeau, Sury aux Bois, Tigy, Vienne en Val, Dampierre en Burly, Les Bordes, Bray Saint Aignan, Germigny des Près, Ouzouer sur Loire et Sully sur Loire, ont transmis des précisions sur un ou des locaux pouvant accueillir un ou plusieurs médecins.</p> <p>Au total, neuf lieux ont été visités en juillet 2020 (deux au PETR Pays Loire Beauce et sept au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne) suite aux envois des potentiels locaux par les Communautés de Communes.</p> <p><u>Suites aux visites :</u></p> <p>Sur l'Ouest Orléanais, c'est un centre médico-social à Beauce la Romaine qui a été retenu pour être centre de santé régional.</p> <p>Sur l'Est Orléanais, c'est le centre de santé situé à Jargeau qui a été retenu pour être centre de santé régional.</p>
Financements	Pas de financement pour cette action.
Points forts <i>(quels atouts ?)</i>	<p>Le GIP Pro Santé permet une couverture médicale dans les territoires où il y en a le plus besoin : travail d'identification des territoires.</p> <p>Les jeunes médecins sont attirés par le statut de salarié car cela leur permet de mieux concilier la vie professionnelle et la vie personnelle.</p> <p>Les médecins salariés sont assistés concernant l'administratif avec le recrutement de secrétaires médicales.</p>
Points faibles <i>(quelles contraintes ?)</i>	<p>Le salariat de professionnels de santé est une démarche relativement nouvelle. Le salariat n'est pas encore bien développé dans la Région et le recrutement de professionnels prendra du temps.</p> <p>Il s'agit actuellement de maintenir l'offre de soins actuelle en prévision des départs à la retraite. Il n'y aura donc pas une grande amélioration avec une augmentation significative du nombre de nouveaux médecins.</p>
Evaluation quantitative	<p>Sur le centre de Beauce-la-Romaine : deux médecins salariés ont été recrutés.</p> <p>Sur le centre de Jargeau : le médecin et la secrétaire médicale déjà présents ont été salariés. Deux autres médecins ont été recrutés (un à temps plein et un à mi-temps). Un médecin a été recruté sur l'antenne du centre à Vienne-à-Val, à mi-temps. Il y a donc 3 médecins sur Jargeau et 1 médecin sur l'antenne de Vienne-en-Val.</p>
Perspectives <i>(quelles suites pour le projet ?)</i>	<p>Les centres de santé sont maintenant gérés par la Région.</p> <p>Le CLS reste à disposition du GIP pour identifier d'autres lieux potentiels pour l'accueil de médecins salariés.</p>

Axe 1 « Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins »

Fiche 2 « Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé »

Les actions réalisées à travers cette fiche :

- Favoriser et accompagner l'émergence de nouveaux projets de santé locaux à travers les modes d'exercices regroupés
- Accompagner les projets et actions des différentes Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire
- Développer la e-santé

2 actions ont été réalisées.

Intitulé de la fiche action :		« Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé » - Fiche n°2		
Intitulé de l'action :		« Favoriser et accompagner l'émergence de nouveaux projets de santé locaux à travers les modes d'exercices regroupés »		
Pilote de l'action :		Union Régionale des Professionnels de Santé- Médecins Libéraux CVL (URPS-ML), CPTS, Fédération des Maisons et des Pôles de Santé (FMPS), ARS, Région		
Niveau d'avancement :		en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action		<p>Le CLS accompagne les collectivités territoriales à monter leur projet d'exercices regroupés (Maisons de Santé pluriprofessionnelles, centres de santé, Equipes de Soins Primaires). Cela consiste à présenter les différents modes d'exercices, d'échanger sur le projet, de leur apporter des conseils et un appui méthodologique (rédaction du projet de santé), de les accompagner pour la recherche de subventions et de faire le lien avec les institutions décisionnelles (Région et ARS).</p> <p>Pendant trois ans, la coordinatrice CLS a accompagné plusieurs projets d'exercices regroupés, principalement des MSP.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)		<p>Accompagnement de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) des Loges :</p> <p>Dans la recherche de subventions (CPER, CCL, autres...) et leur montage de projet télémedecine (en lien avec la coordinatrice de la MSP).</p> <p>Accompagnement du projet de MSP de Trainou :</p> <p>La coordinatrice CLS a accompagné un projet de MSP sur la commune de Trainou dès 2017. Plusieurs réunions ont eu lieu, de 2017 à 2018, en présence du Conseil Régional, de l'ARS, du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et de la commune.</p> <p>Une dernière réunion a été organisée le 25 janvier 2018 entre la commune, les professionnels de santé et l'ARS.</p> <p>Le socle de deux médecins généralistes requis par l'ARS pour valider le projet était fragile du fait de l'âge avancé des médecins.</p> <p>L'ARS avait donc proposé de mobiliser les professionnels de santé des territoires alentours en créant un pôle de santé.</p> <p>Le projet de regroupement n'a pas abouti.</p>		

Accompagnement de la MSP de Chevilly :

- Réunion avec l'équipe des professionnels de santé, la MSA Cœur de Beauce et la coordinatrice CLS le 10 janvier 2019 pour préciser l'état d'avancement du projet et demande d'accompagnement des professionnels par la MSA.
- Réunion de présentation du projet architectural de la MSP par les professionnels de santé aux élus, en présence des financeurs le 3 juillet 2019.
- Le 23 juillet 2019, les professionnels de la future MSP de Chevilly ont présentés devant les financeurs (ARS, Région) et d'autres partenaires (CCBL, Fédération française des maisons de santé) leur projet de santé et le projet architectural. Le cahier des charges semble respecté. Au total ils sont 22 professionnels dont 14 professions de santé. La diététicienne est en cours de formation pour être la coordinatrice de la MSP.
- L'ARS a validé le projet et la MSP est en construction.

Accompagnement du projet de MSP à Baule :

- Les professionnels de santé de la commune de Baule ont déposé un projet de santé à l'ARS. Ce projet a reçu un avis favorable de l'ARS en 2020.
- En 2021, la coordinatrice CLS a échangé avec le cabinet de conseil « Crescendo Conseil » qui porte le projet immobilier : accompagnement pour la recherche de financements.
- **La même année, les trois médecins se désengagent du projet de MSP.**
- Réunion le 19 août 2021 entre la commune, l'ARS, la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé et le CLS pour faire le point sur l'avenir du projet.
- Contact de la FMPS avec les médecins généralistes. Pas de retour.
- Réunion prévue en novembre entre la CPTS et la FMPS pour évoquer des perspectives possibles pour la commune.

Perspectives possibles : Transformer le projet de MSP en Equipe de Soins Primaires (au moins 1 médecin) ou devenir un cabinet satellite d'une MSP du territoire.

Accompagnement du projet de MSP à St Ay :

La pharmacienne est la référente du projet de MSP. Frédéric CUILLERIER, maire de Saint-Ay, souhaite être présent aux réunions de travail et d'accompagnement. La 1^{ère} réunion concernant ce projet a été annulée suite à la crise sanitaire de la COVID-19.

- Rencontre en mars 2021 avec Claire LENGLET, pharmacienne et porteuse du projet pour échanger sur le projet de MSP à Saint-Ay. Les professionnels se sont constitués en Equipe de Soins Primaires et ont rédigé le projet de santé avec l'URPS. Les professionnels souhaitent se constituer en MSP par la suite.
- Participation à la réunion sur l'avancée du projet de MSP le 16 juin 2021. L'objectif de cette réunion était de présenter l'avancée du projet de santé et l'avancée du projet immobilier.
- Lien avec la Région pour les tenir au courant de l'avancée du projet
- Finalisation et présentation du projet de santé à l'ARS et à la Région prévu pour le dernier trimestre 2021.
- Début des travaux prévu pour 2022.

	<p>Projet de MSP à Neuville aux Bois :</p> <p>Sous l'impulsion de la commune, les professionnels de santé libéraux situés au centre social (sage-femme et ostéopathe) et dans un cabinet médical, ont été consultés sur leur souhait d'être regroupés dans un seul bâtiment, une MSP. Les 11 professionnels sont favorables à un exercice regroupé.</p> <p>A noter que les 2 médecins généralistes (dont l'un à 67 ans) vont partir à la retraite dans moins de 3 ans.</p> <p>La présence d'au moins 2 médecins généralistes est un critère prioritaire pour l'octroi de subvention publique et la création de la MSP. De plus il est recommandé aux médecins d'anticiper leurs départs en activant leurs réseaux et dans le meilleur des cas en accueillant des jeunes médecins (en formation, en remplacement...). La recherche active de nouveaux médecins est enclenchée par la mairie.</p> <p>Les coordonnées du CLS ont été diffusées aux professionnels. L'adjointe à la santé est informée des éléments ci-dessus.</p> <p>Réunion en novembre 2021 avec le maire de la commune et le chargé de mission Petites Villes de Demain, en charge du projet. Cette réunion avait pour objectif d'échanger sur l'avancée du projet. Le projet immobilier est cadré et les professionnels veulent s'investir dans le projet de MSP. Seul bémol, il y a un seul médecin généraliste qui souhaite signer le projet de santé. L'autre médecin, proche de la retraite, ne souhaite pas signer le projet, n'ayant pas trouvé de remplaçant.</p> <p>La commune envisage de mobiliser des médecins généralistes des communes alentours (Aschères-le-Marché par exemple). La coordinatrice CLS a présenté, lors de ce temps d'échange, le Contrat Plan Etat Région 2021-2027, les critères à remplir pour être labélisé MSP, les contacts utiles à la Région et l'ARS.</p>
Financements	Pas de financements pour cette action.
Points forts (quels atouts ?)	<p>Ces accompagnements ont permis de collaborer avec les CPTS et la Fédération des Maisons et des Pôles de Santé.</p> <p>Pour tout projet d'exercices regroupés, la coordinatrice CLS contacte ces deux acteurs.</p>
Points d'amélioration	<p>Les territoires devraient notifier systématiquement la Coordinatrice CLS lors de projets d'exercices regroupés.</p> <p>Un meilleur suivi de tous les projets d'exercices regroupés par la Coordinatrice CLS.</p>
Evaluation quantitative	Nombre de projets d'exercices regroupés accompagnés : 6

Perspectives
*(quelle suite pour
le projet ?)*

Le CLS va continuer à accompagner les projets d'exercices regroupés si les communes le demandent.

La réalisation d'un guide à destination des collectivités/élus avec des informations pratiques sur tous les modes d'exercices regroupés, les aides financières, les contacts utiles, va être rédigé.

Intitulé de la fiche action :	« Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé » - Fiche n°2		
Intitulé de l'action :	« Accompagner les projets et actions des différentes Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur le territoire »		
Pilote de l'action :	Union Régionale des Professionnels de Santé- Médecins Libéraux CVL (URPS-ML), les CPTS		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	Soirée « Handicap et enfance : Dépistage, orientation et accès aux soins » le jeudi 29 novembre 2018 à Châteauneuf-sur-Loire, destiné aux professionnels de santé libéraux et du secteur médico-social en partenariat avec la CPTS Est Orléanais.		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p><u>Objectifs de la soirée :</u></p> <p>Favoriser les échanges pluriprofessionnels à l'échelle du territoire sur les expériences, pratiques et problèmes rencontrés dans la prise en charge et l'orientation des usagers.</p> <p>Présenter les ressources médicales, médico-sociales et sociales du territoire dans le champ du handicap et plus spécifiquement, chez l'enfant.</p> <p>Participer à une plus grande fluidité et structuration du parcours de santé.</p> <p><u>Programme de la soirée :</u></p> <p>20h00 : Accueil 20h15 : Introduction et présentation des ressources sur le Handicap via le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) – Mme Claude HARLICOT (Responsable du ROR) 20h30 : Questions -réponses du public sur le ROR 20h45-21h45 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'orienter dans les démarches administratives : MDPH, unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), AVS. - Intervention du Pôle de psychiatrie infanto-juvénile de l'EPSM Daumezon - Intervention de l'Education nationale : Mme Maury, enseignante référente - Intervention de la MDPH - Mme Véronique ROGER – Responsable du Pôle Enfance à la MDPH qui présentera les orientations pour les enfants en situation de handicap et la constitution d'un dossier à la MDPH - Dr LADIER – Les problématiques médicales - Maxime DECOCQ – Chargé de mission « Réponse accompagnée pour tous » <p>21h45-22h00 : Questions et temps d'échanges avec le public 22h – 22h15 : La place des aidants 22h15-22h30 : Clôture de la soirée</p> <p>Soirée organisée en binôme par la coordinatrice territoriale Loiret du projet CPTS (URPS Médecins Libéraux Centre-Val-de-Loire) et la coordinatrice CLS.</p>		

Moyens de communication déployés	Invitation à la soirée envoyée aux IME, haltes garderies, RAM, crèches, centres sociaux, SSIAD du PETR FOLS ...et aux professionnels de santé libéraux par la CPTS.
Financements	Pas de financements pour cette action.
Points forts (quels atouts ?)	La soirée a permis de connaître une partie des personnes et acteurs présents sur le territoire.
Points d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une soirée avec la même thématique sous forme de forum où il est possible de rencontrer les acteurs en direct, - Proposer le verre de l'amitié dès le début de la soirée afin de permettre les échanges et la connaissance des intervenants - Pouvoir laisser par écrit les questions avant la soirée pour permettre d'avoir une réponse lors de celle-ci.
Evaluation quantitative	Nombre de personnes présentes : une trentaine de personnes (principalement des professionnels de santé libéraux)
Satisfaction	<p>Exemple d'un retour d'un participant à la soirée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil n'a pas permis de se présenter les uns aux autres (participants, organisateurs et public) ; - Les intervenants avaient du mal à respecter le temps donné pour leur intervention. - Le contenu était, pour certaines interventions, trop consistant et sans support papier il était donc difficile de suivre. - Le manque de temps d'échange après chaque intervention ; - Certains intervenants ont perturbé l'attention du public par des remarques lors des interventions des autres intervenants ; - L'absence de certains acteurs autour de l'enfant et le handicap ; la CAF, le CAMPS, la PMI. - La virulence dans le temps de questions.
Perspectives (quelle suite pour le projet ?)	Il est prévu de continuer la collaboration avec les CPTS qui le souhaitent, notamment sur l'amélioration de l'attractivité des territoires et la mise en œuvre d'actions de prévention.

En 2020, le CLS a collaboré avec la CPTS Beauce-Gâtinais pour relayer la communication autour d'une journée « prévention santé de la femme » à Neuville aux Bois le 14 mars. Le CLS avait proposé une action commune autour du sport santé courant de l'année mais la crise sanitaire de la COVID-19 n'a pas permis de mener à bien cette réflexion.

En 2021, la nouvelle coordinatrice du CLS a pris contact avec les coordinatrices de CPTS (Est Orléanais, Ouest Loiret, Sologne, Beauce-Gâtinais, Giennois-Berry) :

- Rencontre avec la coordinatrice des CPTS Ouest du Loiret/Sologne le 20 janvier 2021
- Rencontre avec la coordinatrice de la CPTS de l'Est Orléanais le 18 février 2021
- Prise de contact avec les deux autres coordinatrices des deux autres CPTS Beauce-Gâtinais et Giennois-Berry.

La coordinatrice CLS a collaboré avec les CPTS Ouest du Loiret et Est Orléanais dans le cadre du Service Sanitaire 2021-2022.

La coordinatrice CLS a participé à une réunion sur l'attractivité médicale organisée par la CPTS Ouest du Loiret en présence d'élus, de professionnels de santé et du Conseil Départemental du Loiret, le 29 septembre 2021. L'objectif de cette réunion était d'échanger sur la démographie médicale, les conditions de travail des professionnels de santé et de réfléchir à des solutions pour encourager des installations de professionnels.

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a participé financièrement à la création de la CPTS « Est Orléanais », à hauteur de 20 000€, à travers le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

Intitulé de la fiche action :	« Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé » - Fiche n°2		
Intitulé de l'action :	« Développer la e-santé (télémédecine) »		
Pilote de l'action :	PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, Région Centre Val de Loire		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	<p>Communiquer sur les différents modes d'exercice de la télémédecine à destination des élus et des professionnels de santé.</p> <p>Organiser des temps d'échanges entre l'équipe régionale télémédecine, les élus et les professionnels de santé autour des questions « télémédecine » (à travers le retour d'expérience).</p>		
Détails des réalisations <i>(qui, quand, quoi, où, comment...)</i>	<p>Organisation d'un Comité de pilotage territorial sur le thème de la télémédecine et du marketing territorial.</p> <p>Le COPIL s'est tenu le 24 avril 2019, à la salle des fêtes de Neuville aux Bois. Une matinée a été consacrée aux élus sur le déploiement des projets de télémédecine.</p> <p><u>Ordre du jour du COPIL :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et introduction de M. Philippe VACHER, président du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. - Présentation de la télémédecine par un expert, Mme PTAK, chargée d'accompagnement télémédecine sur le Loiret, au GIP e-santé Centre Val de Loire, et témoignage de deux médecins de l'Hôpital de Neuville-aux-Bois : Lucie CHEVALIER et Romuald ANDRIAMIARISOA. - Ateliers sur l'attractivité - Conclusion de Mme BESNIER, vice-présidente de la Région 		
Moyens de communication déployés	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi du mail d'invitation aux élus du PETR FOL - Envoi du mail d'invitation aux professionnels (les MSP, coordinatrice CPTS, responsables de structures médico-sociales). 		
Financements	Pas de financements pour cette action.		
Evaluation quantitative	<p>Une trentaine de participants mais absence de l'ARS.</p> <p>2 articles de presse ont été écrits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courrier du Loiret le 9 mai 2019 - La République du centre le 29 avril 2019 		

Une réunion d'information était organisée

NEUVILLE-AUX-BOIS SANTÉ - MÉDECINE

Publié le 29/04/2019



Une réunion d'information destinée aux élus et professionnels de la santé. © Droits réservés

La télémédecine une nouvelle manière de soigner ? Élus et professionnels de santé se sont récemment retrouvés au cours d'une matinée d'information sur cette nouvelle technologie, à Neuville-aux-Bois.

Il est revenu à Béatrice Ptak, chargée d'accompagnement télémédecine pour le département, de présenter les grandes lignes de cette nouvelle manière de soigner.

Les droits des patients respectés

https://www.larep.fr/neuville-aux-bois-45170/actualites/une-reunion-d-information-etait-organisee_13650191#refresh

1/3

7/05/2019

Une réunion d'information était organisée - Neuville-aux-Bois (45170) - La République du Centre

Elle a mis l'accent sur les bénéfices que celle-ci apporte aux patients en matière de confort de vie, de proximité, des soins de qualité et de prise en charge personnalisée.

Plus clairement, la télémédecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Lucie Chevalier et Romuald Andriamiarisoa, médecins de hôpital de Neuville-aux-Bois, ont pour leur part mis en avant l'aspect à la fois professionnel et pratique de cette nouvelle technologie.

La télémédecine se décline en cinq volets majeurs : il s'agit avant tout d'une consultation médicale à distance. Mais il s'agit également de tout ce qui touche à la téléexpertise, à la télésurveillance, à la téléassistance et à la régulation médicale. Elle est enfin une activité médicale qui respecte entièrement les droits du patient.

NEUVILLE-AUX-BOIS SANTÉ - MÉDECINE

Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Personnes âgées »

Fiche 3 « Favoriser le lien social des personnes âgées »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Recenser les véhicules qui pourraient être mis à disposition pour le transport des personnes âgées (EHPAD, services à domicile, mairie, associations...) sur le territoire pour développer les activités extérieures et lutter contre l'isolement des personnes âgées :
- Faire un état des lieux des attentes des différents acteurs : quid des besoins et objectifs (qui a besoin de quelle(s) ressource(s) et dans quel but : sortie individuelle pour des rdv médicaux ou sortie collective pour des activités)
- Identifier les différents types de véhicules (nombre de places adaptées, le nombre d'animateurs/bénévoles) susceptibles d'intégrer le parc automobile de prêt
- Capitaliser ces données sur une plateforme unique pour simplifier les échanges
- Créer un partenariat de prêt de véhicules (appuyé par une convention) entre les structures - faire connaître et diffuser les modalités de financement de transport (les chèques sortir plus par exemple)
- Développer l'ouverture vers l'extérieur des établissements pour la population : inscrire les EHPAD comme des lieux d'information, des lieux de permanence pour des associations... - recenser les lieux d'accueil des EHPAD, foyers logement, associations de services à domicile pour la mise en place de permanence ou l'accueil d'associations
- Améliorer le lien entre EHPAD, les résidences autonomie et les services à domicile, les CCAS : permettre aux usagers des services à domicile de participer aux activités et animations - partager le calendrier des animations (nombre de places, type d'animations...)

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Personnes âgées »

Fiche 4 « Limiter les situations de ruptures de parcours »

Les actions prévues à travers cette fiche :

1. Les solutions de répit :

- Identifier les multiples modalités de solutions de répit et proposer de nouvelles modalités de répit - développer le baluchonnage et toutes autres solutions innovantes
- Intégrer dans le Répertoire Opérationnel des Ressources les solutions de répit pour améliorer leur visibilité auprès des professionnels, des familles...
- Communiquer sur ces solutions auprès : - des médecins généralistes via les MSP, travailleurs sociaux des structures sanitaires et autres... - de la population : auprès des enfants d'aidants familiaux qui s'épuisent et entraînent des arrêts maladie => repérage de situation potentielle d'épuisements familiaux (contacter le réseau des groupements d'entreprises, les comités d'entreprise, les mutuelles professionnelles par exemple)
- Favoriser leurs utilisations pour anticiper les situations d'urgence

2. Les situations d'urgence :

- Améliorer le repérage des situations « à risque d'urgence » pour limiter les cas de ruptures de parcours en organisant des temps de formations et d'informations des différents acteurs (exemple de session d'information des élus)
- Améliorer la visibilité des hébergements médico-sociaux vacants - utiliser le Répertoire Opérationnel des Ressources et actualiser les disponibilités des solutions de répit

2 actions ont été réalisées.

Intitulé de la fiche action :	« Limiter les situations de ruptures de parcours » - Fiche n°4		
Intitulé de l'action :	« Les solutions de répit »		
Pilote de l'action :	Pilotes MAIA		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	Identifier les multiples modalités de solutions de répit et proposer de nouvelles modalités de répit - développer le baluchonnage et toutes autres solutions innovantes.		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Atelier sur « Les solutions de répit : hébergement temporaire, hébergement d'urgence et autres réponses », le vendredi 1^{er} mars 2019 de 9h30 à 11h30 en salle 3 à l'Agraco (cité administrative Coligny) à Orléans.</p> <p><u>Sommaire de la présentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le répit ? - Les solutions de répit du territoire - Quels sont les besoins du territoire ? - Propositions et plan d'actions à construire 		
Financements	Pas de financement pour cette action.		
Evaluation quantitative	<p>15 personnes étaient présentes à cet atelier pour développer les solutions innovantes qui sont proposées aux usagers ou à leurs familles.</p> <p>Parmi ces 15 personnes, il y avait des pilotes MAIA de tout le territoire du Loiret, des représentants d'associations d'hébergements et d'aide aux personnes, d'EHPAD, de France Alzheimer.</p>		
Perspectives (quelle suite pour le projet ?)	<p>Les pilotes MAIA ont fusionné avec la Plateforme Territoriale d'Appui du Loiret le 1^{er} juillet 2021 pour devenir le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) porté par Appui Santé Loiret.</p> <p>Les dispositifs d'appui à la coordination viennent en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés.</p> <p>Ils permettent d'apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge, ou le handicap de la personne, qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.</p> <p>Ils sont au service de tous les professionnels du territoire, qu'il s'agisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des professionnels de santé de ville, libéraux ou salariés - Des personnels des établissements de santé publics, privés et HAD - Des professionnels de l'ensemble du champ social et médico-social <p>Le partenariat CLS et DAC reste à définir.</p>		

Intitulé de la fiche action :	« Limiter les situations de ruptures de parcours » - Fiche n°4		
Intitulé de l'action :	« Les solutions de répit »		
Pilote de l'action :	La Mutualité Française		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	non réalisé
Descriptif de l'action	La Mutualité Française Centre-Val de Loire, a proposé au CLS de participer à la mise en place d'un projet à destination des proches aidants, intitulé « En Centr'Aidant ». Ce projet a pour principaux objectifs de soutenir, apporter du répit et favoriser le lien social des aidants familiaux, sans distinction d'âge et sans distinction de pathologie pour le proche aidé.		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Le projet s'est décliné en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un ciné-débat le 15 avril 2021 en visioconférence : projection du film « Trajectoires d'aidants ». - Un réseau social des aidants. - Des ateliers bien-être et d'initiation au numérique à Sully-sur-Loire. <p><u>Les ateliers à Sully-sur-Loire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - « Aromathérapie » le 20 avril 2021 de 10h à 12h en visioconférence - « Sophrologie et sommeil » le 11 mai 2021 de 10h à 12h en visioconférence - « Tai Chi Chuan » le 18 mai 2021 de 10h à 12h en visioconférence - « Chatons, bougeonss, aérons-nous ! » le 25 mai 2021 de 10h à 12h en visioconférence - « Gymnastique douce » le 8 juin 2021 de 10h à 12h en visioconférence - « Nos secrets de beauté » le 15 juin 2021 de 10h à 12h en visioconférence <p>Cinq ateliers numériques du 20 mai au 17 juin de 10h à 12h en présentiel.</p> <p>Tous les ateliers sont gratuits.</p>		
Moyens de communication déployés	<p>La Mutualité Française a transmis les supports de communication à la coordinatrice CLS.</p> <p>Les supports de communication ont été envoyés à l'élue en charge de la santé sur la commune de Sully-sur-Loire, Mme DION, et à Mme LEVEILLE, qui est l'élue santé du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.</p> <p>La coordinatrice CLS a également communiqué sur l'évènement par le biais du facebook du PETR FOLS.</p>		
Financements	L'action est pilotée et prise en charge par la Mutualité Française.		
	<p><u>Composition du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 ateliers de répit (aromathérapie, sophrologie, Tai chi, musicothérapie, gymnastique douce, soin du visage) - 5 ateliers d'initiation à l'outil numérique 		

<p>Evaluation quantitative</p>	<p><u>Participation</u> : 7 personnes ont participé à au moins un atelier</p> <p><u>Caractéristiques des participants</u> :</p> <p>Sexe : 100 % de femmes</p> <p>Catégorie socioprofessionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80% des participants sont retraités - 20% des participants sont sans activité professionnelle <p><u>Moyenne d'âge</u> : 67,8 ans</p> <p><u>Lien avec le proche aidé</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 personnes étaient aidantes de leur conjoint - 1 personne accompagnait un enfant en situation de handicap <p><u>Apports des ateliers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 80% des participants : « Je prends plus de temps pour moi » - 60% des participants : « J'ai trouvé des solutions/techniques pour améliorer mon bien-être au quotidien »
<p>Satisfaction</p>	<p><u>Verbatims des participants dans le questionnaire d'évaluation</u> :</p> <p>« Excellent ! Félicitations !! »</p> <p>« Très bonne équipe de professionnels, avec beaucoup de diversités et d'écoute »</p> <p>« Cela permet de prendre un peu de temps pour nous et d'essayer des ateliers nouveaux »</p> <p>« Très positif à poursuivre »</p> <p><u>Suggestions</u> :</p> <p>« Participer à plus d'ateliers numériques »</p> <p>« Kinésiologie, mémoire »</p> <p>« Fabriquer un album photo si possible à moindre coût pour nos parents souffrant de troubles de la mémoire »</p> <p><u>Satisfaction</u> : Note globale attribuée au projet : 9,2/10</p>
<p>Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i></p>	<p>Continuer de collaborer avec la Mutualité Française pour d'autres projets. Les territoires n'ont pas encore été définis pour l'année 2022 à ce jour. La Mutualité Française reprendra contact avec la coordinatrice CLS quand les projets seront définis.</p>



En Centre'aidant

Vous accompagnez **un proche** âgé ou touché par la maladie ou le handicap ?
Venez participer à nos ateliers

À partir du
20
 AVRIL
 En visioconférence



Gratuit

Découvrez nos ateliers

Nous pouvons vous aider à vous connecter aux visioconférences.

Thématiques	Dates	Horaires
Aromathérapie	20 Avril 2021	Les mardis de 10 h à 12 h En visioconférence
Sophrologie et sommeil	11 Mai 2021	
Tai Chi Chuan	18 Mai 2021	
Chantons, bougeons, aérons-nous !	25 Mai 2021	
Gymnastique douce	8 Juin 2021	
Nos secrets de beauté	15 Juin 2021	
Ateliers numériques	20 Mai 2021 27 Mai 2021 3 Juin 2021 10 Juin 2021 17 Juin 2021	Les jeudis de 10 h à 12 h Maison pour Tous 32 boulevard Jeanne D'Arc à Sully-sur-Loire

Informations et inscriptions

auprès de Pauline Fortin
06 70 49 39 06
pauline.fortin@murec.fr


Mutualité Française Centre-Val de Loire - Union Régionale n°19 par le Loiret du Centre de la mutualité - N° Siret 202 422 034










Hébergement des ateliers

Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Santé Mentale »

Fiche 5 « Prévenir les ruptures de parcours en Santé Mentale »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Favoriser le retour d'expérience autour des parcours d'usagers ou de patients (dans l'attente de la mise en place du CLSM) : identifier les situations qui dysfonctionnent et proposer des actions d'amélioration pour limiter leur reconduite
- Faciliter la gestion des situations d'urgence pour les élus - créer un guide des ressources et conduites à tenir en cas d'urgence dans la mallette de garde par exemple
- Préparer la mise en place d'un CLSM - sensibiliser et informer les élus de l'intérêt d'un CLSM - former les instances de gouvernance : COPIL, commissions - mettre en réseau des divers acteurs afin d'identifier les missions de chacun
- Mettre en place le CLSM - favoriser les échanges pluridisciplinaires - partager les expériences lors des commissions

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 2 « Améliorer l'interconnaissance, la coopération et la coordination des acteurs autour des parcours de santé – Thématique Santé Mentale »

Fiche 6 « Lutter contre la stigmatisation relative aux troubles psychiques »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Participer aux semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) décliné sur le territoire des initiatives départementales
- Mettre en place des sessions d'informations/de sensibilisation auprès des partenaires susceptibles d'avoir contact avec des personnes souffrant de troubles psychiques

Toutes les actions ont été réalisées.

Intitulé de la fiche action :	« Lutter contre la stigmatisation relative aux troubles psychiques »		
Intitulé de l'action :	« Participer aux semaines d'information sur la santé mentale (SISM) décliné sur le territoire des initiatives départementales »		
Pilote de l'action :	FRAPS		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Participation aux Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) sur l'année 2020.</p> <p>Les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.</p> <p><u>Les objectifs des SISM :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. SENSIBILISER le public aux questions de Santé mentale. 2. INFORMER, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale. 3. RASSEMBLER par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale. 4. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale. 5. FAIRE CONNAÎTRE les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité. 		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Organisation d'une soirée « Ciné-débat » le 9 mars 2020 à 18h à La Ferté St Aubin, en présence de 2 psychologues.</p> <p>Yann DEROBERT est un psychologue exerçant en libéral à Saint-Jean-de-Braye. Il a une longue expérience d'organisation et d'animation de débats. Par exemple, en concevant et animant des ateliers d'éducation populaire sur le thème "Quand la folie s'explique" à la Cité de la santé à Paris et en coordonnant les actions de formation, de séjour et de congrès de l'association REV France qui œuvre à déstigmatiser les expériences dites "psychotiques".</p> <p>Véronique VOGEL LEGRAND exerce en tant que psychologue libérale à Sandillon, au pôle santé.</p>		

	<p>Projection du film « L'utilisateur dans la communauté » réalisé par Nicolas JANAUD, (30 minutes environ) puis proposition à la salle de poursuivre par des échanges.</p> <p>Suite à la diffusion du film portant sur nos représentations des personnes atteintes de troubles psychiques ; l'objectif était de faire réagir la salle, répondre à ses interrogations.</p>
	<p><u>Campagne de communication :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impression de 50 flyers et 30 affiches par la FRAPS - Information par mail des élus de la CCPS et demande de relai (panneau d'affichage, site internet...) - Information par mail des structures sanitaires sociales et médico-sociales du secteur (CPTS Sologne, EHPAD, IME, Infirmière responsable de la promotion de la santé à l'Education Nationale...) - Distribution à la Maison des solidarités de La Ferté St Aubin - Distribution des flyers auprès des commerçants de LFSA avec M. Chauveau - Préparation de l'animation avec l'intervenante Mme Vogel le 28 février - Trame de l'animation envoyée aux psychologues - Publicité de l'évènement dans le journal la République du Centre du jeudi 5 mars 2019
Financements	Action pilotée et prise en charge par la FRAPS (frais de communication)
Points forts <i>(quels atouts ?)</i>	Qualité du débat suite à la diffusion du film.
Points faibles <i>(quelles contraintes ?)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - La communication - La salle peu adaptée pour la diffusion du film
Evaluation quantitative	<p><u>Nombre de réunions : 2</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion avec Thibaud DESIRE, directeur de l'Aménagement durable des Territoires à la Communauté de Communes des Portes de Sologne - 1 réunion avec Véronique VOGEL-LEGRAND, psychologue libéral à Sandillon pour préparer l'animation du ciné débat <p>Distribution des affiches et flyers aux pharmacies et pôle de santé de la commune en prévision du ciné débat</p> <p><u>Nombre de personnes présentes :</u></p> <p>12 personnes : représentants de l'UNAFAM, de l'ADAPEI, de l'Etablissement Public de santé mentale G. Daumezon, fonctionnaire d'Etat dans la finance publique, auxiliaire de puériculture, infirmier à la retraite, ancien directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse, conseiller en insertion professionnelle...</p>

<p>Satisfaction</p>	<p>Les participants ont été plutôt satisfaits du sujet du film projeté et du débat qui s'en ait suivi.</p> <p>Concernant les conditions d'accueil, les participants ont été en partie satisfaits.</p> <p>Les participants ont également été satisfaits de la soirée de manière générale.</p>
<p>Perspectives (quelle suite pour le projet ?)</p>	<p>Dans le cadre d'un second CLS, la participation au SISM sera poursuivie.</p>
<p>Documents complémentaires</p>	<p>Annexe n°2 : Synthèse du ciné débat</p>

Support de communication du ciné débat :

Semaines d'Information sur la **santé mentale**

31^È ÉDITION 16 - 29 MARS 2020

SANTÉ MENTALE
et
DISCRIMINATIONS

WWW.SEMAINES-SANTE-MENTALE.FR
PROGRAMMATION LOIRET

CINE-DEBAT ENTREE LIBRE

« L'usager dans la communauté »
Film d'une trentaine de minutes qui interroge sur les représentations sociales de la maladie psychiatrique

En présence des psychologues :
Yann DEROBERT et Véronique VOGEL-LEGRAND

Lundi 9 mars - 18h00 à La Ferté-Saint-Aubin
Espace Madeleine Sologne, Place de la Gare

CLM BOISSEAU
PAYSAN DE LOIRET
PETR
RENSEIGNEMENTS: Chloé GAUVINEAU - 02 38 46 84 40
CLS des territoires ruraux de l'Orléanais

Intitulé de la fiche action :	« Lutter contre la stigmatisation relative aux troubles psychiques »		
Intitulé de l'action :	« Mettre en place des sessions d'informations/de sensibilisation auprès du public »		
Pilote de l'action :	Le Conseil Local en Santé Mentale Orléans Métropole et Passerelle 45		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Mettre en place des sessions d'informations/de sensibilisation auprès des partenaires susceptibles d'avoir contact avec des personnes souffrant de troubles psychiques : les formations Premiers Secours en Santé Mentale</p> <p>Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.</p> <p><u>Objectifs pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances de base concernant les troubles et les crises en santé mentale ainsi que leur repérage - Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer, adopter un comportement adapté pour apporter une aide - Informer, renseigner sur les ressources disponibles, encourager à aller vers les professionnels adéquats et en cas de crise relayer au service le plus adapté - Mieux faire face aux comportements agressifs - Maitriser un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale 		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Les CLS du Loiret et le CLSM d'Orléans Métropole ont répondu, en 2020, à l'appel à projets « Prévention/Promotion de la santé » de la Région pour financer les formations Premier Secours en Santé Mentale au niveau du département. Une session de formation coûte 250€ pour deux jours. La Région a pris en charge 100€, ce qui a diminué le reste à charge des participants à 150€ la formation de deux jours.</p> <p>Passerelle 45, organisateur de ces formations, a fait appel au CLS pour communiquer sur ces formations (communes, associations, journal...) et l'aider à trouver des communes pour mener ces formations (sélection des communes, recherche de salle).</p> <p>Sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais, trois sessions de formation ont été menées en 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 28 et 29 avril 2021 à Gidy (PETR Pays Loire Beauce) : 16 participants - Le 17 et 18 juin 2021 à la Ferté Saint Aubin (CC des Portes de Sologne) : 13 participants - Le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2021 à Meung-sur-Loire (PETR Pays Loire Beauce) : 8 participants 		

	<p><i>A noter : la formation de Meung-sur-Loire n'a pas été financée par le biais de l'appel à projet de la Région.</i></p>
<p>Moyens de communication déployés</p>	<p>La Coordinatrice a communiqué sur la formation de Meung-sur-Loire par mail, avec un support flyer présentant la formation et ses modalités (durée, prix, contenu).</p> <p>Le mail a été envoyé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la mairie de Meung-sur-Loire - A la CC des Terres du Val de Loire - Au CCAS de Meung-sur-Loire <p>La coordinatrice a également communiqué sur les formations PSSM lors des Bureaux et Comités Syndicaux.</p> <p>La coordinatrice a communiqué les coordonnées du correspondant local de la République du centre sur le secteur de Meung-sur-Loire pour qu'un article paraisse pour promouvoir la formation.</p>
<p>Financements</p>	<p><u>Région Centre Val de Loire</u> : 7 200€</p> <p><u>Passerelle 45</u> : 8 000€</p> <p><u>ARS et DRDJSCS</u> : 741,60€</p> <p><u>Participation des stagiaires</u> : 22 800€</p>
<p>Points forts (quels atouts ?)</p>	<p>La subvention octroyée par la Région qui a permis de faire baisser le coût de la formation et l'a rendue plus accessible.</p>
<p>Points faibles (quelles contraintes ?)</p>	<p>Le peu de participation d'habitants du secteur des Territoires Ruraux de l'Orléanais. Une partie des participants à ces formations venaient de la métropole d'Orléans.</p> <p>La formation de Meung-sur-Loire était peu remplie. Des techniciens des collectivités ont fait part du coût relativement élevé de la formation.</p>
<p>Points d'amélioration</p>	<p>Avoir une bonne stratégie de communication sur les formations pour que les habitants des Territoires Ruraux de l'Orléanais puissent être les publics prioritaires des formations.</p> <p>Bénéficier d'un soutien financier à nouveau pour que la formation soit plus abordable.</p> <p>Prévoir les futures formations bien en avance pour que les collectivités puissent inscrire le coût de la formation dans leur budget annuel.</p>
<p>Evaluation quantitative</p>	<p>3 sessions de formation réalisées sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais.</p> <p>Au total, 37 personnes ont participé aux formations.</p> <p><u>Les catégories de participants selon les formations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour Gidy : 3 particuliers, 2 collectivités (mairies, CC, CCAS), 8 structures du social/médico-social, 4 autres

	<ul style="list-style-type: none"> - Pour La Ferté-Saint-Aubin : 1 particulier, 6 collectivités (mairies, CC, CCAS), 5 structures du social/médico-social, 1 autre <p>Concernant ces deux formations, 24 personnes étaient hors secteur et 5 personnes faisaient partie du secteur.</p> <p>Concernant la formation de Meung-sur-Loire, sur les 8 personnes, 3 étaient hors secteur. Les autres participants venaient des communes de Meung-sur-Loire et de Beaugency.</p>
<p>Satisfaction</p>	<p>Quelques jours après la formation, PSSM France a proposé une évaluation de la formation auprès des stagiaires pour auto-évaluer l'atteinte des objectifs, estimer si la formation PSSM a répondu à leurs attentes, et pour connaître leur niveau de satisfaction par rapport à cette formation qui demande une implication personnelle et du temps (2 jours de formation).</p> <p>Le questionnaire a porté sur 152 participants des formations PSSM dans le département du Loiret.</p> <p>Le taux de satisfaction des participants qui ont répondu au questionnaire est de 94,1%.</p>
<p>Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i></p>	<p>La coordinatrice CLS collabore avec Passerelle 45 pour la mise en place d'autres sessions de formation PSSM sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais (non subventionnées par la Région).</p> <p>Deux sessions sont programmées sur 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sully-sur-Loire les 19 et 20 mai 2022 - Beaugency les 2 et 3 juin 2022

Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé »

Fiche 7 « Renforcer la coordination et le travail en partenariat entre les professionnels du territoire »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Identifier les ressources existantes sur le territoire et renseigner « ORRA-Atlas Santé » - référencer les acteurs, leurs missions, leur géographie au sein de l'outil Atlas Santé - cartographier l'existant des actions pour évaluer les zones blanches
- Identifier et former des personnes relais (professionnels, pairs, bénévoles...) sur le territoire
- Promouvoir les ressources existantes auprès des parents, des associations, des collègues, des jeunes...
- communiquer via les outils de communication de proximité (gazette,...)
- Etendre les actions de prévention aux zones non bénéficiaires au regard des besoins

Une action a été réalisée : « Identifier les ressources existantes sur le territoire ».

En 2020, la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) a envoyé un questionnaire portant sur les actions de promotion de la santé.

L'objectif était d'effectuer un état des lieux des actions en promotion de santé sur les thématiques nutrition-activité physique et vie affective et sexuelle en milieu scolaire sur le territoire du Loiret.

Cela doit permettre de renforcer les actions de promotion de la santé sur le territoire et de réduire les inégalités territoriales de santé.

Le questionnaire a été transmis :

- aux 104 communes pour relai auprès des établissements scolaires
- aux collèges et lycées des territoires ruraux de l'Orléanais

Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé »

Fiche 8 « Développer les actions en faveur de la sécurité routière »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Déployer des programmes de prévention routière
- Sensibiliser les élus à l'aménagement du territoire
- Affiner les causes d'accidents de la route : lieux, temporalité, âges, récidives...

La coordinatrice CLS avait rencontré le Directeur Régional de l'Association de Prévention Routière en 2020. L'association faisait des interventions au collège de Jargeau. Il y avait également des interventions (par d'autres structures) au collège de Neuville-aux-Bois.

La coordinatrice avait également proposé à la Préfecture du Loiret de délocaliser la journée départementale sur la sécurité (avec comme participants la police, la gendarmerie, l'armée, la protection civile) organisé à Orléans, sur une des communes des Territoires Ruraux de l'Orléanais. La Préfecture a refusé.

Aucune autre action n'a été réalisée.

Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé »

Fiche 9 « Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Organiser la mise en place sur le territoire les diverses campagnes de prévention et de promotion de la santé.
Exemple des initiatives :
 - Moi(s) sans tabac
 - Semaine européenne de la vaccination
 - Octobre rose, mars bleu
 - Journée européenne de l'obésité
 - Semaine de la parentalité
 - Semaine du goût
- Assurer la communication des actions, à travers l'outil « LiloSanté »
- Organiser une animation dans le cadre du « colon tour » (en partenariat avec la ligue contre le cancer) afin de maintenir, voire augmenter le taux de dépistage du cancer colorectal
- Organiser un forum d'accès aux droits

5 actions ont été réalisées.

Intitulé de la fiche action :	« Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé - Fiche n°9		
Intitulé de l'action :	« Organiser la mise en place sur le territoire des diverses campagnes de prévention et de promotion de la santé : Soirée Nutriscore »		
Pilote de l'action :	Coordinateur CLS du Loiret		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Soirée « Nutriscore » animée par une diététicienne le 11 Octobre 2018 à Lorris, destinée aux professionnels de santé et du secteur médico-social, social (dans le cadre de la semaine du goût).</p> <p>Le Nutri-Score est un logo nutritionnel. Il fournit au consommateur, sur la face visible des emballages alimentaires, une information lisible et facilement compréhensible sur la qualité nutritionnelle globale des produits. Il permet ainsi de comparer les produits en un coup d'œil et d'orienter ses choix vers des aliments de meilleure qualité nutritionnelle.</p> <p>Ce logo est basé sur une échelle à 5 couleurs (du vert foncé à l'orange foncé), associées à des lettres allant de A pour les produits de « meilleure qualité nutritionnelle » à E pour les produits de « moins bonne qualité nutritionnelle ». Les cinq couleurs apparaissent systématiquement sur l'emballage et la catégorie à laquelle appartient l'aliment est mise en avant avec un effet « loupe » d'un étiquetage unique.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Les CLS du Montargois-Gâtinais, du Giennois, des Territoires Ruraux de l'Orléanais et du Pithiverais ont décidé de se réunir afin de proposer à leurs acteurs locaux une présentation du NUTRI-SCORE (logo créé par Santé Publique France).</p> <p>Une réunion de préparation a eu lieu à Fay-aux-Loges le 13 septembre 2018 avec les coordinatrices CLS, la FRAPS, les PETR et une diététicienne libérale.</p> <p>Lieu : LORRIS (commune centrale aux 4 CLS)</p> <p>Date : jeudi 11 octobre 2018 (pendant la semaine du goût)</p> <p>Horaire : 20h – 21h30</p> <p>Intervenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction de M. le Maire de Lorris - Mme THIERCELIN Mélanie, diététicienne à Pithiviers - Fanny LORIN, chargée de mission FRAPS 45, ingénieur en alimentation santé <p>Participants : Citoyens, infirmières ASALEE, infirmières ESAT, sage-femme libérale, cadre de santé, chargés de mission, élus.</p> <p>Contenu de l'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation générale du contexte par Fanny LORIN (FRAPS) - Rappel de l'équilibre alimentaire suivant les publics par Mélanie THIERCELIN (diététicienne) - Echanges interactifs avec le public - Animation réalisée par Mélanie THIERCELIN et modérée par Fanny LORIN. 		

	- Débat avec la salle
Moyens de communication déployés	M. VOYER, directeur du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais a créé un flyer. Le flyer a été envoyé par mail par les 4 animatrices CLS. L'impression papier a été faite par chacun des PETR.
Financements	Budget de 200€ par PETR. Subvention de l'ARS à hauteur de 130€ pour prendre en charge l'intervention de la diététicienne.
Points forts (quels atouts ?)	Qualité des informations communiquées par les intervenants Qualité des échanges entre les intervenants et les participants
Evaluation quantitative	Nombre de personnes présentes : 14 personnes présentes, dont 12 professionnels.
Satisfaction	Cf. Annexe Evaluation de la soirée Nutriscore
Perspectives (quelle suite pour le projet ?)	Annexe n°6 : Evaluation de la soirée Nutriscore

Intitulé de la fiche action :	« Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé - Fiche n°9		
Intitulé de l'action :	« Organiser la mise en place sur le territoire des diverses campagnes de prévention et de promotion de la santé : Journée Santé		
Pilote de l'action :	CPAM du Loiret		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Organisation d'une journée santé en collaboration avec la CPAM du Loiret, le mercredi 26 juin 2019 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.</p>		
Détails des réalisations <i>(qui, quand, quoi, où, comment...)</i>	<p>Début avril 2019, la CPAM a sollicité l'ensemble des CLS du Loiret pour mettre en place 3 journées santé sur l'année 2019, dont une sur le CLS des Territoires Ruraux de l'Orléanais.</p> <p>Sur les Territoires Ruraux de l'Orléanais, c'est la commune de la Ferté-Saint-Aubin (CC des Portes de Sologne) qui a accueilli l'évènement en juin 2019.</p> <p>La CPAM, la responsable de la Maison de l'Animation Sociale et des Solidarités (MASS) à La Ferté-Saint-Aubin et la coordinatrice CLS sont les trois principaux organisateurs.</p> <p>Néanmoins, la CPAM est le gestionnaire principal de l'évènement : budget, communication (presse), organisation d'un COPIL avec les partenaires le 27 mai 2019, identification des besoins des partenaires.</p> <p>La MASS fait le relais avec la commune de la Ferté-Saint-Aubin : réservation de la salle et du matériel, communication auprès de la mairie et recherche de partenaires locaux.</p> <p>La coordinatrice CLS s'est occupée de faire le relais auprès de la presse, des élus de la Communauté de Communes des Portes de Sologne et de rechercher des participants (opticiens, IDE asalée, sagefemme...).</p> <p><u>Objectif de la journée</u> : faire prendre conscience aux habitants de l'intérêt de prendre soin d'eux et améliorer l'accès aux soins et à la prévention.</p> <p>Le jour J, le mercredi 26 juin 2019, une quinzaine de participants avaient des stands</p> <ul style="list-style-type: none"> - UFSBD : bilan buccodentaire - EPGV : test de capacité physique - Les RDV du bien-être du Loiret : soin de socio-esthétique - Centre de vaccination et Cegidd : vaccinations et dépistages IST - ANPAA : prévention alcool - Le souffle du Loiret : test de souffle / informations asthme, BPCO, arrêt du tabac - Service social de la CARSAT - EPSM Daumezon - Sophrologue (Mélanie GASNIER) - La ligue contre le cancer 		

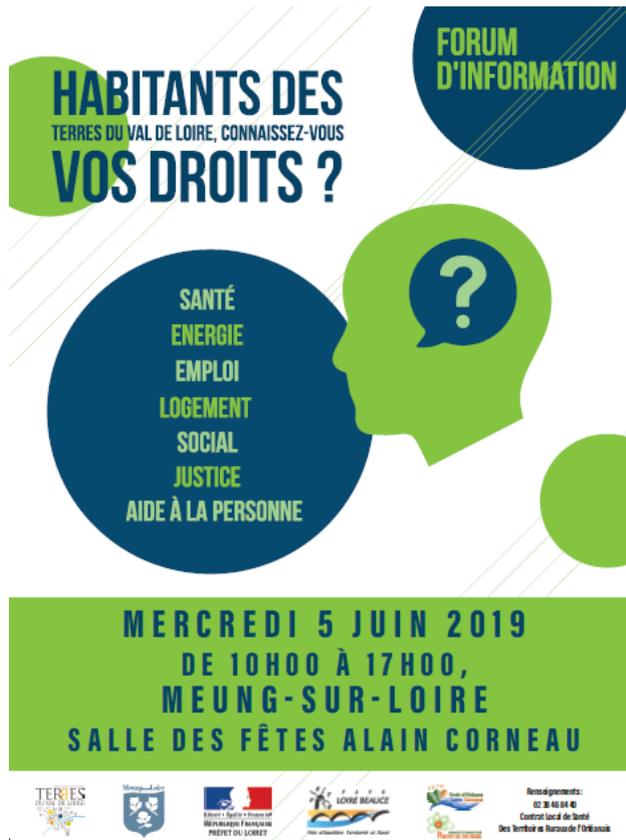
Moyens de communication déployés	<p>Les habitants du bassin de vie de La Ferté-Saint-Aubin et de Meung sur Loire ont reçu un mail d'invitation envoyé par la CPAM du Loiret aux assurés « fragilisés » (sans médecin traitant, sans soins depuis plus de 2 ans...). Cet envoi a été étendu à toute la population sans restriction.</p>
Financements	<p>L'action est pilotée et prise en charge par la CPAM du Loiret.</p>
Points forts <i>(quels atouts ?)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre des partenaires entre eux - Rassemblement des associations et institutions dans la santé dans un même lieu - Recueil d'informations facilité pour les habitants
Evaluation quantitative	<p><u>Nombre de personnes présentes</u> : 69 bénéficiaires dont 30 personnes qui avaient pris RDV et 39 personnes accueillies sur place. On totalise sur la journée, 200 entretiens.</p>
Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i>	<p>Organiser d'autres temps forts avec la CPAM dans le cadre du 2nd CLS.</p>

Intitulé de la fiche action :	« Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé - Fiche n°9		
Intitulé de l'action :	Organiser des forums d'accès aux droits : Meung-sur-Loire 2019		
Pilote de l'action :	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Organisation d'un forum d'accès aux droits à Meung-sur-Loire (PETR Pays Loire Beauce) le mercredi 5 juin 2019, de 10h à 17h.</p> <p>Objectif : permettre l'ouverture de droits et la connaissance des services à la population (santé, justice, social...) et favoriser les échanges entre les acteurs du territoire.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Le forum s'est déroulé le 5 juin 2019 de 10h à 17h dans la salle des fêtes Alain Corneau à Meung-sur -Loire.</p> <p><u>Gestion de l'organisation par la coordinatrice CLS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du devis restauration, - Validation des devis avec l'imprimeur - Besoins en matériel des participants (grilles, tables, déjeuner) - Recherche d'animation, - Plan de salle et répartition par « pôles » des exposants (logement, justice, aide à la personne...), - Distribution de flyers au marché de Meung sur Loire - Dossier de subvention - Relation avec la presse <p><u>22 partenaires présents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission Locale de l'Orléanais - Maison de Justice et du Droit - UDAF du Loiret - Le service prévention de la CPAM du Loiret - ANPAA - APLEAT - Espace Agora de Beaugency - ADIL - CCAS de Meung-sur-Loire - Lien social et Médiation - Clic Relais Entour'age de Beaugency - Clic d'Epieds-en-Beauce - Association d'aide aux victimes du Loiret - UNAFAM - Aide à domicile UNA - La Ligue contre le Cancer - A domicile 45 - RAM des Champs d'Eau Ré 		

	<ul style="list-style-type: none"> - MDD Ouest du Loiret - Les ateliers ligétériens (AIE) - DDETS <p><u>Le déroulé de l'évènement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la salle et de l'accueil café - Atelier « maquillage » pour les enfants proposé par le RAM - 30 bénéficiaires dont 15 élus à la recherche d'information pour relayer dans leurs mairies - Point presse avec le correspondant local de la République du Centre avec M. CUIILLERIER, président du PETR Pays Loire Beauce et Mme MARTIN, maire de Meung-sur-Loire, donnant lieu à un article de presse. - Distribution d'un questionnaire d'évaluation aux exposants
Moyens de communication déployés	La CC des Terres du Val de Loire a réalisé des supports de communication : un flyer et une bache.
Financements	<p>Le forum d'accès aux droits a été subventionnée par la DDETS.</p> <p>Dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiches, flyers et bâches : 216,00 € - Repas : 553,13 € - Courses : 64,78 € <p>Le forum a coûté 833,91 €.</p>
Points forts (quels atouts ?)	Le forum a permis aux différents exposants de se rencontrer et d'échanger.
Points faibles (quelles contraintes ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de fréquentation. - La communication de l'évènement a été jugée insuffisante. - Le choix du lieu était peu pertinent et peu visible selon les partenaires. La salle choisie était trop isolée.
Points d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> - Jumeler ce forum à d'autres évènements qui attirent du public - Faire un autre forum dans un lieu plus visible du public.
Evaluation quantitative	<ul style="list-style-type: none"> - 2 réunions de préparation avec les exposants, la DDETS et la CC des Terres du Val de Loire - 22 partenaires présents - En moyenne près de 7 personnes par stand

Satisfaction	<p>Les exposants ont jugé que leurs échanges avec le public avaient été efficaces. L'organisation du forum était satisfaisante.</p> <p>Le forum a répondu aux attentes des exposants. Ils sont prêts à renouveler l'expérience.</p>
Perspectives (quelle suite pour le projet ?)	<p>Préparation d'autres temps fort à destination de la population.</p>

Flyer du forum :



Photos :



Article de presse :



Intitulé de la fiche action :	« Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé - Fiche n°9		
Intitulé de l'action :	Organiser des forums d'accès aux droits : Jargeau 2021		
Pilote de l'action :	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Organisation d'un forum d'accès aux droits à Jargeau (PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne) le mercredi 22 septembre 2021 de 14h à 17h.</p> <p>Objectif : permettre l'ouverture de droits et la connaissance des services à la population (santé, justice, social...) et favoriser les échanges entre les acteurs du territoire.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Le forum s'est déroulé le mercredi 22 septembre 2021 de 14h à 17h sur la Place du Grand Cloître à Jargeau.</p> <p><u>Gestion de l'organisation par la coordinatrice CLS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation du devis restauration, - Validation des devis avec l'imprimeur - Besoins en matériel des participants (grilles, tables, déjeuner) - Recherche d'animation, - Plan de salle et répartition des exposants - Distribution de flyers et d'affiches - Relation avec la presse - Communication (création du flyer, communiquer auprès des partenaires, des élus, du public, etc.) <p><u>21 partenaires présents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission Locale de l'Orléanais - Maison de Justice et du Droit - Le service prévention de la CPAM du Loiret - Lien social et Médiation - DDETS - Planning Familial - L'appartement pédagogique - AMARA 45/ Maison des ados - ADMR - ENGIE - EPGV - Service Petite Enfance CCL - Maison Familiale et Rurale de Férolles - Pôle Emploi - CRIJ (Info Truck) - Maison du Département Est - Rézo Pouce - Appui Santé Loiret 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme de répit Sully-sur-Loire - Clic Val d'Or - ADIL <p>Le forum a eu lieu pendant le jour de marché de la commune, ce qui a permis de capter le plus de public possible. Le forum s'est tenu Place du Grand Cloître, juste à côté des halles qui abritent le marché et situé dans le centre de la commune (à proximité des commerces, de la mairie, des bords de Loire).</p>
Moyens de communication déployés	<p>La coordinatrice CLS a élaboré un flyer de communication, validé par la commune et le DDETS. Le modèle du flyer a également été décliné en affiches et bâches.</p> <p>Les flyers et les affiches ont été distribués dans les commerces du centre de Jargeau. Le flyer a été communiqué aux partenaires du CLS, aux élus du PETR, aux mairies des communes du PETR. Certaines communes ont relayé l'information sur leur site internet, sur facebook et sur leurs panneaux lumineux et sur PanneauPocket.</p>
Financements	<p>Le forum d'accès aux droits de Jargeau a été financé par la subvention accordée par la DDETS pour l'organisation de forums. Suite au forum d'accès aux droits de Meung-sur-Loire, il restait 1 966,09€.</p> <p><u>Dépenses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affiches, flyers et bâches : 50,80€ - Repas : 390,47€ - Courses : 38,23€ <p>Le forum a coûté 679,50€.</p>
Points forts (quels atouts ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Evènement en extérieur, coïncidant avec le jour du marché de la commune. - Bonne fréquentation du public. - Le forum a permis aux différents exposants de se rencontrer et d'échanger, après une période creuse suite à la crise sanitaire du COVID-19. - L'accueil, l'organisation et le lieu (localisation en centre-bourg et à côté du marché). - Faire connaître certaines associations orléanaises aux habitants
Points faibles (quelles contraintes ?)	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de jeunes participants au forum. - Le plan des stands, trop étalé sur la place.
Points d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un plan des stands plus restreint. - Plus de communication auprès de la jeunesse.
Evaluation quantitative	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion de préparation avec les exposants, la DDETS et le PETR - 1 repas entre les partenaires - 21 partenaires présents - Près de 280 participants au forum (en moyenne une vingtaine de personnes par stand).

Satisfaction	<p>Les exposants ont jugé que leurs échanges avec le public avaient été très satisfaisants. L'organisation du forum était satisfaisante.</p> <p>Le forum a répondu aux attentes de la majorité des exposants. Les structures « jeunesse » ont été déçues de ne pas voir plus d'adolescents au forum.</p> <p>Ils sont prêts à renouveler l'expérience.</p>
Perspectives (quelle suite pour le projet ?)	<p>Prévoir un autre forum d'accès aux droits et/ou une autre action santé/access aux droits.</p>

Flyer du forum de Jargeau :



Photos du forum :



Article de presse :



Intitulé de la fiche action :	« Décliner les initiatives nationales, régionales et départementales en matière de prévention et de promotion de la santé - Fiche n°9		
Intitulé de l'action :	« Organiser une animation Colon Tour		
Pilote de l'action :	Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>Organisation d'une animation Côlon Tour à La Ferté-Saint-Aubin (CC des Portes de Sologne) le jeudi 9 septembre 2021 de 14h à 17h.</p> <p>Objectif : sensibiliser le grand public sur le cancer colorectal et encourager les dépistages.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Le CLS a mené en collaboration avec le Comité du Loiret de la Ligue contre le cancer et la commune de la Ferté-Saint-Aubin, un événement de sensibilisation au dépistage du cancer du côlon. La commune de la Ferté a été choisie selon les taux de dépistage du cancer de côlon qui sont particulièrement bas.</p> <p><i>A noter : Il était également prévu de faire venir le Côlon à Beaugency, mais aucun lieu ne pouvait accueillir la structure.</i></p> <p>Le CLS a contacté la Ligue contre le cancer pour proposer une collaboration pour mener une action de sensibilisation au dépistage des cancers. Un pré-projet a été envoyé à la Ligue début mai (annexe 6). Ce dernier a été validé par la Ligue et le projet a été officiellement lancé. Il a été convenu que l'évènement aurait lieu début septembre à l'espace Madeleine Sologne sur un après-midi (de 14h à 17h).</p> <p>Le CLS a ensuite contacté des partenaires pour qu'ils puissent tenir des stands :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le service prévention de le CPAM - le centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers - le CDOS - le stand de la Ligue contre le cancer <p>Le service de gastro-entérologie du CHRO a également été contacté pour qu'un médecin puisse faire visiter le Côlon. Le docteur Arnaud PIQUARD a accepté de participer à l'évènement. Cependant, suite à des soucis de santé, il n'a pas pu être présent pour la demi-journée. Le docteur S. Teillet, du centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, a également accepté de participer à l'évènement</p> <p>Au total, 4 stands étaient présents, en plus du Côlon.</p>		
Moyens de	<p>La Ligue contre le cancer a communiqué au CLS un flyer qui a été rempli par la coordinatrice. Le flyer, ainsi qu'un communiqué de presse, ont été communiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux communes de la CCPS - Sur le site internet et le facebook de la commune de la Ferté-Saint-Aubin - A Appui Santé Loiret - A la MSA Cœur de Beauce - Sur le site internet et le facebook du PETR FOLS 		

communication déployés	<p>Une invitation officielle a été envoyée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux maires des 104 communes du CLS - aux accueils des mairies des 104 communes du CLS - aux élus du Comité Syndical du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne - aux membres de la commission santé du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne - aux membres du Bureau du PETR Pays Loire Beauce
Financements	<p>Pas de financement pour cette action.</p>
Points forts <i>(quels atouts ?)</i>	<p>Le forum a permis aux différents exposants de se rencontrer et d'échanger, après une période creuse suite à la crise sanitaire du COVID-19.</p>
Points faibles <i>(quelles contraintes ?)</i>	<p>Très peu de public.</p>
Points d'amélioration	<p>Prévoir de refaire l'évènement dans un lieu plus proche du public et/ou rattacher l'animation à un évènement existant.</p> <p>Plus de communication sur l'évènement.</p>
Evaluation quantitative	<ul style="list-style-type: none"> - 4 partenaires présents - Moins de 20 participants
Perspectives <i>(quelle suite pour le projet ?)</i>	<p>Prévoir une autre animation Colon Tour dans une autre commune en prévoyant une meilleure communication auprès du public, d'autres intervenants pour diversifier l'évènement. Il serait également pertinent de jumeler l'animation avec un autre évènement connu du public ou la faire dans un lieu qui brasse du public.</p>

Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé »

Fiche 10 « Prévenir la perte d'autonomie par le développement de l'activité physique adaptée chez la personne âgée »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Identifier les partenaires qui proposent des séances de maintien de l'autonomie et la pratique d'activité physique adaptée - communiquer sur la possibilité de faire intervenir des fédérations sportives et associations (prévention des chutes, favoriser le sommeil, atelier mémoire...) au domicile, dans les résidences autonomie, les EHPAD...
- Promouvoir auprès des directeurs d'EHPAD l'intervention d'un éducateur en activité physique adaptée et les inciter à intégrer l'activité physique adaptée dans leur Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen et/ou projet d'établissement
- Former les équipes soignantes sur les pratiques d'accompagnement global, au quotidien des personnes âgées

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 3 « Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé »

Fiche 11 « Développer la pratique du Sport-Santé-bien-être »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Inciter les fédérations sportives sur le territoire qui proposent des créneaux dédiés « sport santé » et celles intéressées pour en mettre en place à se référencer sur le portail « sport santé Centre Val de Loire »
- Sensibiliser les professionnels de la santé, les associations sportives, les élus sur les bénéfices du sport santé - informer les professionnels de santé (en priorité les médecins généralistes), les élus, les fédérations sportives, les clubs sportifs, les centres de formation des objectifs et des modalités de mises en place du « sport santé » - organiser des réunions d'échanges autour des partenariats existants et présenter des retours d'expérience
- Développer l'utilisation par les professionnels et les particuliers, du Portail « sport santé Centre Val de Loire » - Inciter les structures à mettre à jour les données inscrites sur cet outil - communiquer sur le portail

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé »

Fiche 12 « Promouvoir la santé environnementale dans les politiques territoriales »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Sensibiliser les élus et leurs services à la prise en compte des déterminants environnementaux de santé dans leurs projets
- Identifier les actions en place, celles en projet et les actions qui pourraient être menées dans le champ de la santé environnementale (eau potable, qualité de l'air, habitat, urbanisme favorable à la santé, etc.)
- Présenter ces éléments à l'occasion de réunions d'échange
- Accompagner les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre, sur leur territoire, de projets émergents en santé environnementale en lien avec orientations du Plan régional santé environnement (Plan de gestion et de sécurité sanitaire des eaux, qualité air intérieur, urbanisme favorable à la santé, etc.)

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé »

Fiche 13 « Améliorer la qualité de l'air dans les lieux fréquentés par les jeunes enfants »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Sensibiliser les élus à la lutte contre l'habitat indigne en leur rappelant leurs pouvoirs de police en tant que maire et à l'intérêt du repérage des situations d'habitat indigne
- Identifier les territoires prioritaires pour organiser cette sensibilisation
- Améliorer le repérage de l'habitat indigne en sensibilisant les acteurs qui interviennent dans les logements occupés par des personnes vulnérables
- Identifier les territoires prioritaires pour organiser cette sensibilisation
- Sensibilisation des professionnels des PMI intervenant au domicile
- Sensibilisation des agents des services d'aide à domicile
- Sensibilisation des agents des services de soins infirmiers à domicile

Aucune des actions de cette fiche n'a été réalisée.

Axe 4 « Promouvoir un environnement favorable à la santé »

Fiche 14 « Améliorer la qualité de l'air dans les lieux fréquentés par les jeunes enfants »

Les actions prévues à travers cette fiche :

- Organiser des ateliers de sensibilisation à destination des parents de jeunes enfants et futurs parents
- Sensibiliser les animateurs des relais d'assistants maternels
- Organiser des ateliers de sensibilisation à destination des assistants maternel
- Sensibiliser les gestionnaires de structures accueillant des enfants (écoles, crèches, gymnases) aux effets sanitaires de la qualité de l'air intérieur et aux gestes de prévention Pour ces différentes actions, il conviendra d'identifier les territoires prioritaires
- Accompagner les structures accueillant des enfants (écoles, crèches, gymnases) dans l'évolution de leurs pratiques en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air

Intitulé de la fiche action :	« Promouvoir un environnement favorable à la santé »		
Intitulé de l'action :	« Sensibiliser les gestionnaires de structures accueillant des enfants (écoles, crèches, gymnases) aux effets sanitaires de la qualité de l'air et aux gestes de prévention »		
Pilote de l'action :	Région Centre-Val-de-Loire et PETER Pays Loire Beauce		
Niveau d'avancement :	en projet en retard	en cours réalisé	pas réalisé
Descriptif de l'action	<p>En lien avec le Plan Climat du PETER Pays Loire Beauce, des établissements ont bénéficié d'une rénovation énergétique (bâtiment scolaire, gymnase...). Six d'entre eux ont été ciblés pour associer à l'obligation réglementaire de mesure de la qualité de l'air intérieur, un volet pédagogique de l'impact de la QAI sur la santé.</p> <p><u>Objectif</u> : sensibiliser les gestionnaires et personnels des six structures du territoire du CLS du PETER Pays Loire Beauce accueillant des enfants aux effets sanitaires de la QAI et aux gestes de prévention.</p>		
Détails des réalisations (qui, quand, quoi, où, comment...)	<p>Calendrier prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6-7-8 Octobre 2020 : réunion de préparation entre les différents intervenants (COTECH) - 14-15 Octobre 2020 : réunion avec les élus des communes bénéficiaires - Octobre – Novembre 2020 : réalisation de la conférence sur les enjeux de la QAI (20 personnes environ) - Novembre – Décembre 2020 : réalisation des atelier(s) auprès du personnel des 6 établissements <p>Détail de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conférence avec les responsables de structures (20 personnes environ) - Déroulement de la réunion de 2h : - Echanges sur les représentations et la notion de qualité de l'air intérieur - Echanges sur les pratiques actuelles des établissements (ventilation, produits ménagers, ...) - Réflexion sur les axes d'amélioration envisageables - Animation autour de la mallette pédagogique « justin peu d'air » - Temps de synthèse 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier personnel des structures - Déroulement de 6 ateliers de 2h environ correspondant à 1h par le Conseiller en Energie Partagé (ADIL) et 1h par le Conseiller en Environnement Intérieur (Mutualité Française Centre Val de Loire) - Accueil et temps d'échanges sur les représentations des participants - Théorie sur les polluants biologiques, chimiques et physiques - Animation autour de la mallette pédagogique « justin peu d'air » - Temps de synthèse et échanges <p>Lieux et bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâtiment périscolaire de Cravant - Maison des associations de Gidy - Salle polyvalente de Le Bardon - Salle polyvalente de Maureau-aux-Près - Ecole primaire de Mézieres-lez-Cléry - Groupe scolaire de Saint-Ay 			
Financements		Dépenses	Recettes	
		562,50€ (conférence)	1 593,75€ (aide région)	50%
		2 625,00€ (ateliers x6)	1 593,75€ (autres financements)	50%
	TOTAL	3 187,50€	3 18,50€	
Evaluation quantitative	L'action n'a pas pu être réalisée car le financement demandé auprès de la Région était inférieur à 2 000€.			

Chiffres clés

- 7 actions en faveur de l'attractivité du territoire et de l'installation des professionnels de santé
- 6 projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) accompagnés
- 2 actions réalisées en faveur des aidants familiaux
- 2 actions réalisées en faveur de la santé mentale
- 6 actions en faveur de la prévention et de la promotion de la santé

17 actions ont donc été réalisées de 2018 à 2021.

Synthèse

Sur les quatre axes du Contrat Local de Santé, deux axes en particulier, ont été plus développés, notamment vis-à-vis des priorités identifiées par les élus : l'attractivité du territoire et la prévention et la promotion de la santé.

La crise sanitaire de la COVID-19, apparue en 2020, a causé le report ou l'annulation de nombreuses actions. Les confinements et les mesures sanitaires (couvre-feu, impossibilité d'organiser des événements avec le grand public, etc.) ont rendu difficile la mise en œuvre du CLS pendant deux ans.

Le manque de moyens financiers alloués au CLS a également complexifié sa mise en œuvre. Les actions de prévention et de promotion de la santé ont été mieux financées que les actions sur les autres thématiques. En effet, ces actions peuvent être financées par la CPAM, la région ou l'Etat, via des appels à projets.

En revanche, peu de moyens financiers sont alloués pour réaliser des actions dans le domaine de l'attractivité territoriale ou la santé environnement.

Malgré ce manque de financement, toutes les actions prévues en faveur de l'attractivité du territoire ont été réalisées. Leur impact est, cependant, difficilement quantifiable.

Une grande partie des actions de prévention et de promotion de la santé ont été menées. Elles se sont bien déroulées et plusieurs seront réitérées dans le prochain CLS (service sanitaire, forums d'accès aux droits, journées santé, semaines d'information en santé mentale, etc).

La réalisation d'actions concrètes en prévention et promotion de la santé sur plusieurs communes des Territoires Ruraux de l'Orléanais a permis à d'autres communes de connaître des dispositifs intéressants pour sensibiliser la population à leur santé. Ainsi, plusieurs communes ont déjà exprimé leurs souhaits de mener des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs habitants, dans le cadre du prochain CLS.

D'autres axes, comme l'axe 2 sur les personnes âgées et l'axe 4 sur la santé environnementale n'ont pas été assez développés. Lors d'échanges avec les élus du territoire, les problématiques de mobilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite ont été mises en avant. Il serait pertinent de travailler sur ces questions lors du prochain CLS.

Il est également prévu de réaliser plus d'actions en lien avec la santé mentale, notamment avec le Conseil Local en Santé Mentale d'Orléans Métropole (CLSM). Le coordinateur du CLSM a exprimé son souhait de collaborer plus étroitement avec le CLS.

Concernant la santé environnementale, l'ARS recommande que, pour le prochain CLS, plus d'actions concrètes soit réalisées, notamment sur la qualité de l'air intérieur et l'ambroisie.

La coordinatrice fera également le lien entre le futur CLS et les autres projets portés par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne. L'alimentation sera abordée en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), c'est la mobilité et la qualité de l'air qui seront étudiées. Le CLS pourra également entamer des réflexions sur l'urbanisme favorable à la santé avec le SCOT.

Annexes

Annexe n°1 : Fiche attractivité rédigée par la coordinatrice CLS pour Instal Toi Doc (2021)

« Laissez- vous séduire par Les Territoires Ruraux de l'Orléanais

Une proximité privilégiée avec Orléans

Les Territoires Ruraux de l'Orléanais se situent en couronne de la métropole orléanaise. Cette proximité géographique est un atout pour les habitants, qui peuvent profiter d'un cadre de vie apaisant tout en bénéficiant des avantages d'un pôle urbain relativement proche.

Des territoires au patrimoine paysager et culturel exceptionnel

Amateurs de la nature et de la tranquillité ? Amoureux d'histoire ? Les territoires de l'Orléanais vous offrent une multitude de paysages et jouissent d'un patrimoine culturel riche.

Au sud, la Sologne est une véritable mosaïque de bois et d'étangs qui abrite une flore et une faune importante. Venez les découvrir au sein du Conservatoire de la faune sauvage de Sologne !

www.ccportesdesologne.fr

A l'est, vous pourrez découvrir la Forêt d'Orléans, forêt domaniale remplie de sentiers équestres et pédestres, d'aires de pique-nique, de bases de loisirs et d'espaces dédiés à la pêche. C'est un lieu idéal pour profiter de la nature seul, entre amis ou en famille.

<https://www.cc-loges.fr/>

<https://valdesully.fr/>

<http://www.cc-foret.fr/>

Voyager dans le temps dans les cités médiévales des territoires de l'ouest. Les châteaux et les bâtisses religieuses regorgent de trésors anciens et d'activités ludiques.

<https://www.ccterresduvalde Loire.fr/>

<https://www.cc-beauceloiretaine.fr/>

Découvrez la Loire à vélo et ses centaines de kilomètres de pistes cyclables. Les différents itinéraires sont idéals pour les sportifs mais aussi pour les familles.

Une vie sociale dynamique

Avide d'activités sportives ou à la recherche de moments de détente ? Vous pourrez profiter de nombreux loisirs pour tous les goûts et tous les âges : activités nautiques sur la Loire (canoé, kitesurf), activités aériennes (aéroclubs), activités équestres et randonnées vous attendent.

Pour les amateurs de produits locaux de qualité

Vous pourrez vous rendre sur les nombreux marchés ainsi que directement chez les producteurs locaux pour apprécier les produits de nos terroirs.

N'hésitez plus et sautez le pas ! S'installer sur les territoires ruraux de l'Orléanais c'est :

Bénéficier d'aides financières avantageuses pour favoriser votre installation, que ce soit en libéral, au sein d'un exercice regroupé (MSP, centre de santé,...), ou en tant que salarié au sein du GIP Pro Santé du Conseil Régional du Centre Val de Loire.

Avoir à disposition un réseau de professionnels pouvant vous accompagner dans vos projets d'installation : les collectivités et le Contrat Local de Santé seront à votre disposition pour préparer au mieux votre installation, en vous mettant en relation avec des acteurs privilégiés (ARS, Région, URPS, CPTS). Ils pourront vous présenter plus en détails les atouts des territoires et leurs services : logement, présence d'exercices regroupés (MSP, centre de santé, cabinet), loisirs, emploi du conjoint, établissements scolaires pour les enfants,...

Contactez le Contrat Local de Santé pour vous accompagner dans votre installation : cls3pays@orange.fr

Et rendez-vous sur les sites des territoires pour les découvrir, ils n'attendent plus que vous ! »

Annexe n°2 : Synthèse du ciné débat de la Ferté-Saint-Aubin (2019)

« 12 personnes sont présentes : représentants de l'UNAFAM, de l'ADAPEI, de l'Etablissement Public de santé mentale Georges Daumezon, fonctionnaire d'Etat dans la finance publique, auxiliaire de puériculture, infirmier à la retraite, ancien directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse, conseiller en insertion professionnelle...

Un accueil avec jus de fruits, boissons est proposé.

Introduction de la soirée par Mme PRUDHOMME(élue de La Ferté St Aubin) et Mr CHAVEAU (chargé de mission handicap à la ville de La Ferté St Aubin et à la Communauté de Communes des Portes de Sologne). Rappel du contexte dans lequel se déroule le ciné débat, à la fois en lien avec la semaine de sensibilisation au handicap organisée par la ville mais aussi avec les semaines d'Informations sur la Santé Mentale (proposées par la coordination Santé mentale du Loiret et le Contrat Local de Santé des territoires ruraux de l'Orléanais).

La coordinatrice CLS présente les 2 intervenants qui sont présents bénévolement. M. Derobert et Mme VOGEL-LEGRAND, psychologues libéraux. Monsieur DEROBERT précise qu'il a un profil de formateur et d'actif dans l'association REV France, qui promeut le développement de la notion d'expérience plutôt que la maladie psy.

Projection du film « L'utilisateur dans la communauté » réalisé par Nicolas JANAUD, (30 minutes environ) puis proposition à la salle de poursuivre par les échanges.

- *Il est rappelé le contexte dans lequel se passe le documentaire.*
- *Il est demandé en quoi le déménagement du CMP vient modifier la prise en charge des personnes. De plus, il aurait été souhaitable, selon un intervenant, d'expliquer pourquoi, le sujet du film s'intéresse à l'utilisateur dans la communauté.*
- *Il faut rassurer, accompagner les personnes, professionnels qui sont au contact des personnes avec des troubles psychiques.*
- *Il faudrait des alternatives aux soins qui soient moins stigmatisant que peuvent l'être les soins sans consentement : les groupes de paroles par exemple.*
- *L'UNAFAM a participé à l'installation d'un Groupe d'Entraide Mutuelle. Il est préconisé de sensibiliser le voisinage afin d'améliorer l'accueil d'un locataire atteint de troubles psy. Cependant à quoi doit-on sensibiliser ? Le Contrat Local de Santé et les CLSM en général, développent les actions de sensibilisation. Sous quelle vision ? Médicale ?*
- *La maladie mentale cloisonne, étiquette les personnes qui sont atteintes de troubles psychiques pour toute la vie. Exemple des ateliers, animés par Yann DEROBERT : « quand la folie s'explique ». Deux visions se font face : la maladie ou le trajet de vie (pas une maladie).*
- *L'UNAFAM fait part de sa recherche d'utilisateurs dans les groupes CLSM.*
- *L'usage des médicaments en psychiatrie est un sujet abordé par Yann DEROBERT dans ses formations. Il y fait part d'un fort mouvement défensif du côté des professionnels de santé.*
-

Yann DEROBERT précise qu'aucun médicament n'a jamais guéri de malade atteint de troubles psychiques.

Mme VOGEL-LEGRAND, selon son expérience, a remarqué que les patients qui prenaient des médicaments, évoquent cette prise de médicament en 1^{er} lieu des échanges. Les risques liés à certains médicaments sont l'endormissement, l'apathie.

L'un des participants ajoute l'importance de la prise en charge des troubles dès l'enfance.

Il est fait remarquer que l'expérience professionnelle ne peut pas avoir de valeur scientifique. Le débat s'oriente vers la question de la prise de médicament. Ces derniers aident à stabiliser la maladie. Néanmoins la prise de ces derniers est quasiment automatique. C'est pourquoi les 2/3 des personnes soignées sont stabilisées.

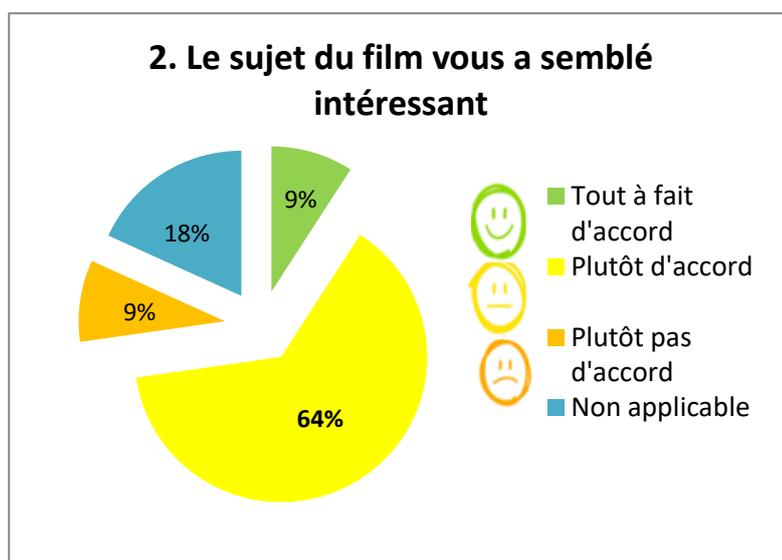
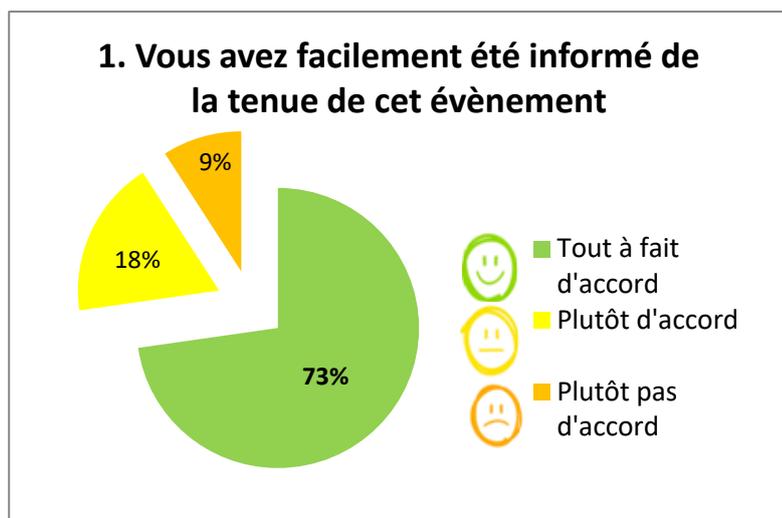
La question est posée par Yann DEROBERT de la connaissance par les personnes présentes, d'une alternative à la prise en charge médicamenteuse ? Par exemple une prise en charge psy intense ?

La revue « Prescrire » fait état d'un certain nombre d'études sur l'efficacité des médicaments.

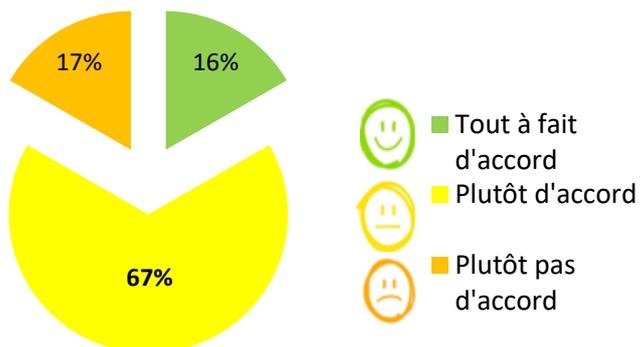
Du côté de la salle, les points de vue divergent : il ne s'agit pas d'être opposé aux médicaments mais ceux-ci sont complémentaires à la thérapie.

La prise en charge en psychiatrie a beaucoup évolué : l'exemple de la prise en charge des personnes âgées en psychiatrie dont le risque iatrogène en lien avec la prise de médicament, incite à mesurer le bénéfice-risque d'un médicament.

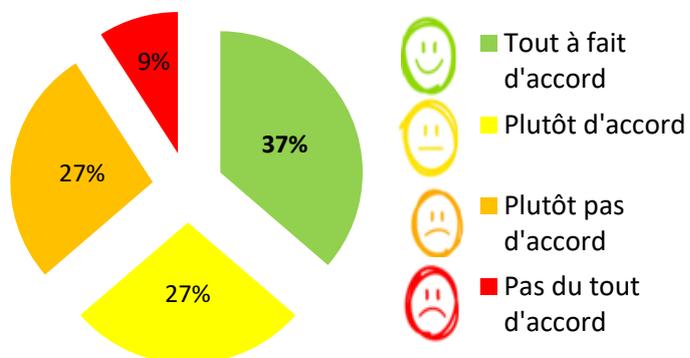
Conclusion de la soirée après plus d'1h30 de débat.



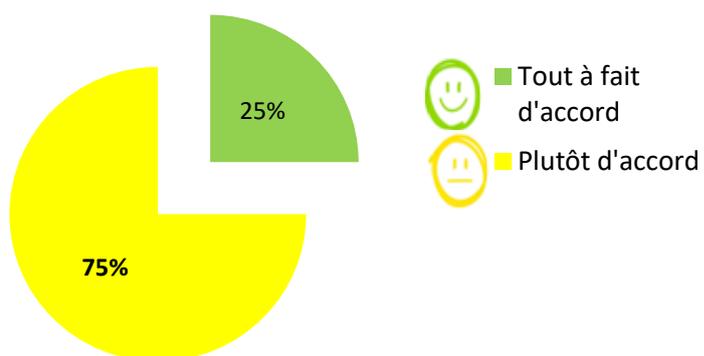
3. Le débat avec la salle vous a paru pertinent



4. Les conditions d'accueil vous ont donné satisfaction



5. Globalement, vous êtes satisfait(e) de cette soirée



SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION





 14
 dont 12 professionnels

Ce qu'on a voulu faire

A l'occasion de la Semaine du Goût, les Contrats Locaux de Santé (CLS) du Loiret, en partenariat avec l'ARS Centre-Val de Loire et la FRAPS, ont souhaité se réunir afin de proposer (professions libérales, médico-sociales, sociales, sanitaires, associations, élus référents santé, Région, ARS, CD 45, infirmières scolaires, PJJ, etc.), une présentation ciblée du NUTRI-SCORE*.

Comment ?

- 1 soirée d'information départementale
- 4 Contrats locaux de santé (Montargois, Pithiverais, Giennois, Territoire ruraux de l'Orléanais)

Profil des participants

 Citoyens

 Infirmières ASALEE

 Infirmières ESAT

 Elus

 Sage femme libérale

 Cadre de santé

 Chargés de mission

Programme :



Présentation du Nutri-score* : du concept à sa mise en œuvre.

- ♦ Fanny LORIN, Chargée de missions FRAPS At 45, ingénieur en alimentation santé

Nutri-score* et équilibre alimentaire

- ♦ Mélanie THIERCELIN, Diététicienne

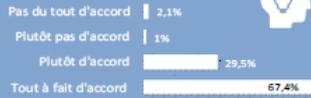
Débat avec la salle

Syndicat Mixte du Montargois-en-Gâtinais



Synthèse des réponses au questionnaire (12 répondants)

Vous avez trouvé des Informations utiles pour votre pratique professionnelle



La plupart des participants à la soirée déclarent avoir trouvé des informations utiles à leur pratique professionnelle. Le logo Nutriscore et ses objectifs sont apparus plus clairs.

Les interventions étaient de qualité



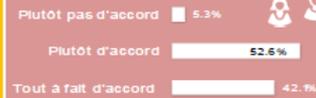
La qualité des interventions tient vraisemblablement à la complémentarité des intervenantes qui a contribué à une interaction riche et éclairante pour l'auditoire.

Les informations apportées par les intervenantes



Un grand nombre de participants ne connaissaient pas le Nutri-Score. Si pour quelques répondants, les connaissances n'étaient pas nouvelles, ils soulignent que l'approche employée par les intervenantes était intéressante.

Le débat avec la salle



Les quelques remarques recueillies attestent que le débat entre les intervenantes et la salle était très pratique centré le travail sur le terrain.

Les conditions d'organisation et l'accueil vous ont donné satisfaction



Ce qui a été apprécié : le respect des horaires, la bonne organisation, l'accueil agréable. La convivialité apportée par le cocktail de clôture, a permis aux participants de rester plus d'une heure après la conférence et d'échanger entre eux et avec les intervenantes.

Globalement, vous êtes satisfait de cette soirée



Quelques participants nous ont fait remonter leur satisfaction d'avoir assisté à une conférence instructive avec des intervenantes pertinentes illustrant leurs propos de manière concrètes. Enfin, des besoins ont été repérés : un atelier de présentation à destination du grand public, sous forme interactive pour exploiter les informations transmises par le Nutri-Score.

Zoom sur le Nutri-Score®

Le Nutri-Score est un logo nutritionnel. Il fournit au consommateur, sur la face visible des emballages alimentaires, une information lisible et facilement compréhensible sur la qualité nutritionnelle globale des produits. Il permet ainsi de comparer les produits en un coup d'oeil et d'orienter ses choix vers des aliments de meilleure qualité nutritionnelle.

Ce logo est basé sur une échelle à 5 couleurs (du vert foncé à l'orange foncé), associées à des lettres allant de A pour les produits de « meilleure qualité nutritionnelle » à E pour les produits de « moins bonne qualité nutritionnelle ». Les cinq couleurs apparaissent systématiquement sur l'emballage et la catégorie à laquelle appartient l'aliment est mise en avant avec un effet « loupe ».

d'un étiquetage unique.



La méthode

Une méthode scientifique d'ampleur inédite a permis de démontrer que le Nutri-Score est le logo le plus performant pour améliorer la qualité nutritionnelle du panier d'achat.

L'objectif de l'évaluation en conditions réelles d'achat était de démontrer scientifiquement l'effet des logos en vie réelle, de classer les effets des systèmes d'étiquetage proposés, d'impliquer les producteurs et les distributeurs et de les fédérer autour.

Un logo qui remporte haut la main l'expérimentation face à ses concurrents ...

La combinaison des approches utilisées lors de l'expérimentation fait apparaître une supériorité d'ensemble assez nette pour le Nutri-Score. Il a ainsi été observé que le Nutri-Score n'entraîne jamais de dégradation de la qualité nutritionnelle des achats. De plus, celui-ci est le plus visible, le mieux compris, et remporte l'adhésion des consommateurs.

Les chiffres clés de l'expérimentation

- ✓ 4 systèmes testés pendant 10 semaines d'étude en conditions réelles, dans 60 magasins (dont 20 témoins) tirés au sort, en veillant à ce que 50% d'entre eux soient situés dans des zones à forte présence de personnes à faible revenu.
- ✓ 4 régions retenues (Ile-de-France, Hauts-de-France, Haute-Normandie, Rhône-Alpes)
- ✓ 3 enseignes participantes (Auchan, Carrefour et Casino)
- ✓ 4 rayons concernés (traiteur frais, viennoiserie industrielle, pains et pâtisseries industrielles, plats cuisinés en...

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES ENTREPRISES



Comme l'impose la réglementation européenne, l'application du système d'information nutritionnelle repose sur le volontariat des entreprises de l'agroalimentaire et des distributeurs. Déjà 33 entreprises se sont spontanément engagées en faveur du Nutri-Score. L'objectif est qu'il soit diffusé et adopté par le plus grand nombre d'acteurs. C'est pourquoi les pouvoirs publics invitent l'ensemble des entreprises à s'associer dès aujourd'hui à la démarche Nutri-Score pour faire évoluer les pratiques de consommation et contribuer à l'amélioration de l'offre pour une meilleure santé des consommateurs.